



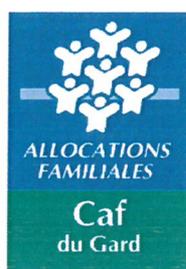
# PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE



Préparé pour : Communauté des communes de Beaucaire Terre d'Argence

Préparé par :

- Un groupe de 5 étudiants en Master 2 Droit Public des Affaires Locales, Université de Nîmes
- Les chargées de coopération du territoire
- Les responsables du service Petite Enfance de la CCBTA



Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20231005-23-090-CC  
Date de télétransmission : 05/10/2023  
Date de réception préfecture : 05/10/2023

# SOMMAIRE GENERAL

**Diagnostic territorial**

**Evaluation des actions de la CTG 2019-2023**

**Arbre à objectifs stratégiques**

**Annexes**

# DIAGNOSTIC TERRITORIAL

# SOMMAIRE

## **1. Contexte général de la Convention Territoriale Globale (CTG) et Grandir en Milieu Rural (GMR)**

1.1. La Convention Territoriale Globale

1.2. La convention Grandir en Milieu Rural

## **2. Les caractéristiques du territoire**

## **3. L'habitat en Terre d'Argence**

3.1. L'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) de la CCBTA

3.2. Les projets structurants de la CCBTA

3.3. Les autres opérations en lien avec la CCBTA

## **4. La petite enfance**

4.1. Le Relais Petite Enfance (RPE)

4.1.1. Des informations pratiques pour la recherche d'un mode d'accueil

4.1.2. Un lieu de rencontre et d'échanges

4.1.3. Un appui aux professionnels

4.1.4. Les Maisons d'Assistants Maternels

4.1.5. L'évolution du nombre d'assistants maternels sur le territoire

4.2. Les structures d'accueil collectives petite enfance

## **5. La parentalité en Terre d'Argence**

5.1. La CCBTA, un territoire attractif pour les familles

5.2. Les actions « parentalité » de la petite enfance

5.3. Le REAAP, Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

5.4. Les actions « parentalité » de l'enfance-jeunesse

## **6. L'enfance-jeunesse**

- 6.1. Le public accueilli et leur famille
- 6.2. Les structures Enfance Jeunesse
- 6.3. Forces, Faiblesses, Menaces et Opportunités
- 6.4. Analyse

## **7. L'accès aux droits et aux services de proximité**

- 7.1. Les services au public
- 7.2. L'accès aux droits

## **8. La mobilité en Terre d'Argence**

- 8.1. L'usage prédominant de la voiture
- 8.2. Les transports en commun par autocar
- 8.3. Les transports en commun par le train
- 8.4. Mobilité douce



Le territoire de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA) se situe en Occitanie au sud-est du département du Gard (30).

La CCBTA est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé en 2002.

La CCBTA regroupe 5 communes : **BEUCAIRE, BELLEGARDE, JONQUIÈRES SAINT VINCENT, FOURQUES, VALLABREGUES.**

TOTAL HABITANTS : 31.293 habitants.

- **BEUCAIRE** : 15.906 habitants.
- **BELLEGARDE** : 7.353 habitants.
- **JONQUIERES ST VINCENT** : 3.850 habitants.
- **FOURQUES** : 2.796 habitants.
- **VALLABREGUES** : 1.388 habitants.

(Selon les données INSEE de 2019)

**Superficie du territoire** : 205,37 km<sup>2</sup>.

# 1. Contexte général de la CTG et de GMR

La CCBTA exerce les compétences suivantes :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique
- GEMAPI<sup>1</sup>
- Gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Politique du logement
- Tourisme
- Infrastructures portuaires
- Propreté Urbaine
- Patrimoine
- Relais Petite Enfance (RPE), Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- Randonnée, piste cyclable, éclairage public, voirie intercommunautaire.

Les compétences Petite Enfance, Enfance et Jeunesse s'exercent au niveau communal. Le champ d'action de la CCBTA dans ces domaines est donc plus limité.

Cependant des actions dans le cadre de la CTG ont pu être engagées notamment des actions d'interconnaissance, de mise en réseau et de formation.

Grâce à la gestion de la compétence RPE et LAEP ce travail était déjà engagé depuis plusieurs années avec les services de la petite enfance.

La CTG a permis d'impulser cette dynamique au niveau de l'Enfance Jeunesse.

---

<sup>1</sup> Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

## 1.1. La Convention Territoriale Globale

La Convention Territoriale Globale est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Elle se concrétise par la signature d'une convention entre la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et un groupement de communes pour 4 ans. Elle remplace progressivement les CEJ (Contrats Enfance Jeunesse) dont elle dépasse le cadre d'action pour toucher tous les thèmes englobés par la branche famille.

La CTG a été signée en septembre 2019 par la CAF, la CCTBA, les 5 communes de l'EPCI et la MSA<sup>2</sup>.

Les objectifs d'une CTG sont les suivants :

- *Favoriser la coordination avec les collectivités.*

La plupart des interventions relèvent de champs de compétence partagés. En recensant les interventions de chacun, la CTG clarifie les missions premières et souligne les complémentarités. Elle rend visible les interventions des acteurs sur le territoire et favorise leur coordination.

- *Territorialiser l'offre globale de services.*

La CTG vise à adapter le projet social aux besoins du public du territoire en tenant compte des partenaires présents et schémas existants.

- *Impulser des projets prioritaires en favorisant les complémentarités.*

En valorisant l'ensemble des actions conduites sur le territoire, les partenaires appréhendent mieux l'ensemble des problématiques de leur territoire, mesurent les avancées, opèrent des choix et impulsent de nouveaux projets. La CTG facilite les choix stratégiques des acteurs et leur engagement à définir une programmation des actions à mettre en œuvre.

- *Donner du sens et gagner en efficacité.*

Le diagnostic systématique favorise la bonne utilisation des fonds publics et facilite une bonne implantation territoriale de services.

- *Rationaliser les engagements contractuels.*

Avec la CTG, les collectivités signataires disposent d'un document cadre de référence où la complémentarité des interventions avec la CAF est mise en valeur.

---

<sup>2</sup> Mutualité Sociale Agricole

## 1.2. La Convention Grandir en Milieu Rural (GMR)

La Convention GMR a été signée avec la MSA Languedoc en décembre 2022.

Ce dispositif GMR a pour objectif de répondre aux besoins prioritaires des familles agricoles et rurales dans le champ de l'Enfance Jeunesse.

5 thématiques prioritaires peuvent être développées :

- L'accueil de la petite enfance
- Les loisirs/vacances
- La parentalité
- La Mobilité
- Le Numérique

Au-delà d'un dispositif financier, la CTG et GMR constituent un véritable levier décisif à la définition, la mise en œuvre et la valorisation d'un projet de territoire. Ils visent à renforcer l'efficacité, la cohérence et la complémentarité des actions en direction des habitants.

## 2. Les caractéristiques du territoire

Indicateurs	EPCI	Beaucaire	Bellegarde	JSV	Fourques	Vallabregues	Gard	National
Nb d'habitants	31293	15906	7353	3850	2796	1388	748 437	66,98 M
Taux évolution population %	0,47	-0,14	1,92	1,2	-0,46	0,28	0,34	0,36
Solde naturel %	0,5	0,48	0,52	0,72	0,28	0,5	0,11	0,29
Solde migratoire %	-0,02	-0,61	1,4	0,49	-0,74	-0,22	0,24	0,06
% <25 ans	29,9	30	30,9	32	25,1	28	27,7	29,7
% >60 ans	25,8	26,3	23,1	24,3	31,7	26	29,7	26
Taux de natalité pour 1000 habitants	13	14,1	12,2	13,3	10,8	9,3	10,8	11,8
CSP								
Prof inter sup	4,3	3,8	4,1	3,6	8,4	3,6	6,3	9,5
Prof. Inter	12,8	10,2	16,6	11,7	16,9	16,3	12,9	14,1
Retraités	26,7	26,4	25,4	28,4	28,4	28,5	30,1	27
Revenu médian (2020)	19670	17900	21310	20500	22900	21280	20740	22400
Taux de chômage 15-64 ans	18,1	22,7	14,8	13,6	11,1	13,9	16,8	13,4
Taux familles monoparentales	11	13,2	8,8	5,9	9,5	13	10,5	9,9
Taux de familles avec enfants	29,4	27,7	33,2	34,6	24,6	27,1	23,9	25,2
% NEETS <sup>3</sup> 15-24 ans déscolarisés, sans emploi, ni formation	21,5	25,2	17,5	19,3	14,3	17,3	20,1	16,3
Taux logement social	9,5	15,3	5,4	2,8	0	0,3	10,3	15

Données INSEE 2019

### ➤ Données liées à la population

Les villages de Bellegarde et Jonquières St Vincent voient leur nombre d'habitants augmenter contrairement à Beaucaire et Fourques (source Insee 2019).

<sup>3</sup> Not in Education, Employment or Training (se traduit par « ni en emploi, ni en études, ni en formation »)

## CCBTA - COMMUNAUTÉ DES COMMUNES BEAUCAIRE TERRE D'ARGENCE

La population du territoire s'élevait à 29 135 habitants en 2010. Selon l'Insee, ce chiffre est monté à 31 143 habitants en 2020. La population est donc en légère augmentation. Le territoire a une moyenne de retraités inférieure au département. Toutefois, la population est vieillissante depuis 2008, avec une proportion des 60 ans et plus de 19% en 2008, 23% en 2013 et 26% en 2019. Le taux de natalité, lui, est supérieur à celui du département. Les familles sur le territoire sont nombreuses, particulièrement sur Bellegarde et Jonquières St Vincent. Ce qui explique le besoin d'accompagnement à la parentalité qu'elles expriment.

Personnes couvertes toutes prestations légales de la branche Famille à la MSA		
Indicateurs	CC Beaucaire Terre d'Argence	France
Nombre de personnes couvertes toutes prestations légales de la branche Famille à la MSA	2 442	1 106 082
Part de la population couverte par une prest. légale famille au RA dans la population totale (%)	7,9 ▲	1,7

Sur le territoire, 2442 personnes sont couvertes par des prestations légales de la MSA, soit 7,9% de la population (moyenne nationale de 1,7%), ce qui tend à montrer qu'une forte population est issue du milieu agricole.

Sources MSA, SISREFAL, INSEE-2020

De même, selon les chiffres de 2020 de l'Insee, la proportion d'ouvriers et d'employés est très importante sur le territoire (respectivement 18,0% et 24,3% de la population des ménages). La présence de cadres supérieurs ou de professions intermédiaires supérieures est faible sur la communauté de communes, hormis sur Fourques qui concentre 8,4 % de professions intermédiaires supérieures.

Le solde migratoire est positif à Bellegarde et Jonquières St Vincent, mais négatif sur les autres communes. On observe une forte affluence de population d'origine maghrébine et latino-américaine, essentiellement à Beaucaire. Parlant difficilement français, certains ont un accès plus difficile aux services publics et aux infrastructures, comme au numérique.

La population du territoire se situe en deçà du seuil de pauvreté médian dans le département du Gard. Le revenu médian du territoire est très faible : 19670 euros contre 20740 dans le Gard. Le taux de pauvreté est de 22,2% concernant la CCBTA, contre 19,8% à l'échelle du Gard. Jonquières-Saint-Vincent et Beaucaire sont les communes les plus concernées par cette précarité. Le taux de chômage est important à Beaucaire (22,7%) mais inférieur au département sur les autres communes.

➤ **Données liées au tissu associatif**

Le tissu associatif est très fort :

- Associations sportives
- Associations culturelles
- Associations à vocation sociale :
  - La Maison des Familles portée par l'association Conseil Ecoute et Formation Autour de l'Enfant,
  - L'Espace de Vie Sociale à Beaucaire porté par l'association les 4A
  - L'Espace de Vie Sociale à Vallabrègues porté par les Foyers Ruraux
  - Le tiers-lieu Booster 3.0 porté par l'association Samuel Vincent

Pour compléter l'offre culturelle, toutes les communes sont équipées de bibliothèques ou médiathèques.

➤ **Données liées à l'habitat**

Riche de son patrimoine ancien, la collectivité a engagé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dans toutes les communes du territoire. Le nombre de logements indécents est surtout concentré dans le centre ancien de Beaucaire. Ainsi, la mise en place du permis de louer permet de lutter contre l'habitat indigne et de favoriser l'accès au logement décent. Dans le cadre du projet Sud Canal, des logements neufs, de l'hôtellerie et une résidence pour les seniors ont été prévus sur Beaucaire, entre autres projets futurs.

La majorité des réhabilitations de l'habitat vétuste ont lieu à Beaucaire (pour 80%), Bellegarde et Jonquières-Saint-Vincent.

Les besoins en logements sont importants en Terre d'Argence et des évolutions sociétales telles que les crises économiques, l'augmentation des familles monoparentales, le vieillissement de la population, etc. génèrent constamment des nouveaux besoins.

La CCBTA propose une offre de 1781 logements sociaux. Les chiffres démontrent que c'est insuffisant.

En 2018, on dénombrait 1 attribution pour 8 demandes. En 2019, 470 demandes n'étaient pas satisfaites.

La plupart des logements sociaux sont situés à Beaucaire (15,3%) et à Bellegarde (5,4%)

### ➤ **Données liées à l'Enfance Jeunesse**

Les forces du territoire en matière de petite enfance sont nombreuses. Les structures d'accueil collectif sont présentes sur quatre communes (seule la commune de Fourques ne dispose pas de structure d'accueil collectif du jeune enfant).

Il est à observer une répartition inégale de services sur le territoire de la CCBTA en matière de petite enfance, parentalité et enfance-jeunesse. Les infrastructures sur les communes sont les suivantes :

- Beaucaire : CMS<sup>4</sup>, EVS<sup>5</sup>, EAJE<sup>6</sup>, Maison des Familles, LAEP, CMPEA<sup>7</sup> et ALSH<sup>8</sup> primaire et maternel
- Bellegarde : EAJE, Maison des Jeunes et ALSH primaire et maternel
- Jonquières St Vincent : EAJE, LAEP, ALSH primaire et maternel
- Vallabrègues : EAJE, EVS, ALSH primaire et maternel
- Fourques : ALSH primaire et maternel

Toutes les communes ont du personnel et des services pour les enfants en très bas âge jusqu'à quatre ans. Seule la commune de Fourques n'est pas dotée d'une structure d'accueil collectif du jeune enfant. Les familles ont recours au mode de garde individuel sur le village.

### ➤ **Données liées à la mobilité**

Développer les mobilités alternatives ou plus douces est un défi pour un territoire à la périphérie de grands centres urbains. Seule Beaucaire est desservie par une ligne de train et le transport public géré par la région Occitanie est rare. Les habitants ont recours à la mobilité individuelle faute de transports alternatifs. L'utilisation de la voiture est majoritaire dans la CCBTA. Elle est utilisée à 86% par les citoyens, ce qui est problématique en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

<sup>4</sup> Centre Médico-Social

<sup>5</sup> Etablissement de Vie Social

<sup>6</sup> Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

<sup>7</sup> Centre Médico-Psychologique Enfant et Adolescent

<sup>8</sup> Accueil de Loisirs Sans Hébergement

### 3. L'habitat en Terre d'Argence



Les caractéristiques de l'habitat ont peu évolué depuis le diagnostic précédent. Le parc privé de logement est composé essentiellement d'habitations individuelles puisque seulement 1/6 des habitations sont situées dans des logements collectifs soumis au régime de la copropriété.

Ce parc est ancien : 44,6% des logements ont été construits avant 1970, avant les premières réglementations thermiques.

La part des logements vacants est supérieure à la moyenne dans le Gard, 10,7% contre 8,2% dans le Gard. Les personnes seules, en particulier les personnes de plus de 65 ans et les jeunes actifs, ont du mal à se loger.

1781 logements sociaux, situés principalement sur la ville de Beaucaire (82%) et celle de Bellegarde (14%). Près de 70% des ménages sont éligibles au logement social et en 2019, il y avait 470 demandes de logement social en attente.

Deux communes sur le territoire sont limitées dans leur capacité à étendre leur urbanisation en raison de plan de prévention du risque inondation (Fourques et Vallabrègues).

Fort de ce constat dans le précédent contrat, les initiatives en matière de création et d'amélioration de l'habitat ont été lancées principalement sous l'égide de la CCBTA pendant la période précédente.

#### 3.1. L'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) de la CCBTA

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) permet la mise en œuvre d'une politique de réhabilitation du parc immobilier bâti et d'amélioration de l'offre de logements dans des quartiers où sont identifiés des phénomènes de vacances ou une prégnance de l'habitat dégradé ou insalubre. Elle vise à répondre au mieux aux besoins des

populations résidentes et à contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la préservation de la mixité sociale.

Il s'agit d'un dispositif contractuel qui prend la forme d'aides financières et de services d'accompagnement, liant la CCBTA (EPCI compétent en matière d'habitat), l'ANAH<sup>9</sup> (acteur central des OPAH) ainsi que l'Etat, le Conseil Départemental du Gard pour une durée déterminée de 5 ans (2018-2022).



Le bilan de L'OPAH-RU de la CCBTA est satisfaisant, car il a permis de réhabiliter 244 logements sur un objectif de 331 (74% de l'objectif) dont 168 logements réhabilités à Beaucaire. Les propriétaires occupants s'orientent principalement vers des travaux :

- De lutte contre la précarité énergétique (46%)
- De travaux d'adaptation (40%)

Les propriétaires bailleurs s'orientent principalement vers des travaux :

- De réhabilitation complète sur des bâtis dégradés vacants ou occupés

Ce programme a engendré 10 719 228 €, dont 80 % des travaux ont été réalisés sur le territoire de Beaucaire (8 486 164 €). Le reste des travaux ont été menés sur les communes de Bellegarde et de Jonquières Saint Vincent.

4 314 311 € de subventions octroyées (dont 1 261 000€ par la CCBTA, soit 30%).

Outre l'objet de l'opération elle-même, on peut noter des retombées économiques pour le territoire avec un pourcentage des travaux réalisés par les entreprises du territoire de la CCBTA à 30%.

<sup>9</sup> Agence Nationale de Habitat

La CCBTA annonce vouloir prolonger ce dispositif pour une nouvelle période de 5 ans. Cette nouvelle OPAH serait alors étendue dès 2024 à Vallabrègues et Fourques. Ce qui fait que les cinq communes de la CCBTA seront pourvues de cet outil.



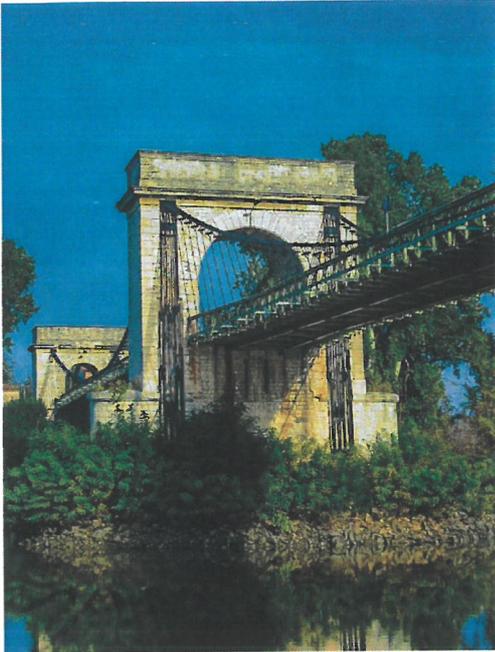
Le territoire va ainsi pouvoir continuer à restaurer les centres ville des communes du territoire afin d'assurer la préservation des intérêts patrimoniaux, culturels et historiques de l'architecture de ces zones tout en portant des aménagements nécessaires à la vie sociale actuelle : amélioration de la circulation, préservation de la sécurité des piétons et de l'accessibilité des logements privés.

### 3.2. Les projets structurants de la CCBTA

A ce jour, tous les équipements mentionnés ont été réalisés hormis le centre des congrès de Beaucaire qui le sera au terme de l'année 2026.

Un nouveau contrat local d'aménagement a été acté par le conseil communautaire avec les équipements suivants pour la période 2020-2026 ; il s'agit de :

- Centre des Congrès (complément) à Beaucaire
- Stade de football des Clairettes, réaménagement des locaux vestiaires, sanitaires et mise en place d'une pelouse synthétique à Bellegarde
- Aménagement d'une aire de stationnement entre la rue de Saint-Gilles et la rue du Rieu à Bellegarde
- Aménagement d'une voie verte depuis l'entrée de ville côté Beaucaire jusqu'au rond-point de la cave coopérative à Bellegarde
- Réhabilitation du Mas Saint-Michel en équipement culturel et touristique à Fourques
- Création nouvelle voie Sud Est, avec parking et voie piéton vélo à Jonquières-Saint-Vincent
- Aménagement de la place à Saint Vincent, aménagement de la place du 11 novembre à Jonquières-Saint-Vincent
- Rénovation rue de l'Eglise à Jonquières-Saint-Vincent



- Aménagement urbain en lien avec attractivité commerciale, création d'un parking de proximité pour finaliser la piétonisation de la place du village à Vallabrègues
- Réhabilitation du presbytère (intérieur et jardin) pour installation d'un atelier de vannerie à Vallabrègues.

La CCBTA est pleinement investie dans le développement des voies vertes reliant ces différentes communes et même au-delà de son territoire.

### 3.3. Les autres opérations en lien avec la CCBTA

La CCBTA a participé activement aux opérations menées sur le territoire des communes.

On peut dénombrer de nombreux projets structurants :

- Le lancement de la Zone d'Aménagement Concertée Sud Canal : logements neufs + hôtellerie + résidence « séniors » sur Beaucaire
- La mise en œuvre sur le territoire des cinq communes du périmètre d'une aide financière pour les travaux de ravalement de façades en complément de celles existantes sur les communes.
- La mise en place du Permis de louer en 2021 par la CCBTA, avec délégation de la mise en œuvre et du suivi à la mairie de Beaucaire. Il concerne le secteur du site patrimonial remarquable (centre ancien) de Beaucaire. La Mairie est chargée de l'application de ce dispositif et de visiter les différents logements en vue d'autoriser ou non leur location en fonction de critères précis. Ce dispositif envoie un message fort en faveur de la Lutte contre l'Habitat Indigne, assure aux candidats locataires l'accès à un logement décent et permet une meilleure connaissance de l'état du parc locatif.

La CCBTA est engagée dans l'amélioration du parc de logements privés avec le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux » depuis 2012 sur le territoire des cinq communes. Le PIG départemental octroie les aides de l'ANAH (Agence nationale de l'Habitat) pour la réalisation de travaux de rénovation thermique. Ces travaux sont financés jusqu'à 50 % du montant HT plafonnés

à 20 000 €, sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants et sous condition de conventionnement avec l'ANAH pour les propriétaires bailleurs.

La CCBTA octroie une aide forfaitaire complémentaire de 500 € par dossier instruit sur le territoire.

Renforcer la mise en relation des deux entités urbaines de Jonquières et de Saint-Vincent grâce à l'opération d'aménagement du triangle « entre Jonquières et Saint-Vincent ». Développer un nouveau quartier à haute qualité environnementale et paysagère en extension de l'enveloppe urbaine : Peire Fioc à Jonquières-St-Vincent (6,5 ha).



L'ouverture à l'urbanisation d'une zone en extension urbaine sur le plateau de Bellegarde.

## 4. La Petite Enfance

### 4.1. Le Relais Petite Enfance

**Relais Petite Enfance**  
Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence

Un lieu d'écoute d'informations d'échanges d'accompagnement dans l'accueil du jeune enfant

Adressé aux Assistant.e.s Maternel.le.s, Gardes d'Enfants à domicile, aux parents et aux enfants

1, avenue de la croix- blanche - 30300 beaucaire RPE/CCBTA

Le RPE de la Communauté des Communes Beaucaire Terre d'Argence, anciennement RAM (Relais Assistants Maternels), est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les gardes à domicile, les parents et leurs enfants.

Initiés par la CNAF<sup>10</sup>, les Relais Petite Enfance sont basés sur des principes fondamentaux de neutralité et de gratuité. Leurs missions ont été élargies par la loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique (dite loi ASAP) de décembre 2020. Ainsi, ils deviennent des points

<sup>10</sup> Caisse Nationale des Allocations Familiales

de référence et d'information pour les parents et les professionnels de l'accueil individuel (assistant maternel et garde d'enfant à domicile).

#### *4.1.1. Des informations pratiques pour la recherche d'un mode d'accueil*

Le RPE est géré par la Communauté des Communes Beaucaire Terre d'Argence. La responsable informe les parents sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné et diffuse la liste des assistants maternels. Elle répond également aux questions juridiques de 1er niveau des parents-employeurs d'un assistant maternel, et les oriente si besoin vers les instances compétentes.

La responsable du RPE accompagne ainsi les parents dans leur rôle d'employeur en les informant notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire...) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Depuis octobre 2022, le poste de la responsable du RPE a été renforcé avec l'embauche d'une seconde professionnelle.

#### *4.1.2. Un lieu de rencontres et d'échanges*

Le RPE Beaucaire Terre d'Argence constitue également un lieu d'échanges avec d'autres parents et professionnels de la petite enfance.

Pour ce faire, il s'appuie sur l'organisation de temps collectifs, réunions à thème, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistants maternels, gardes d'enfants à domicile et des parents.

#### *4.1.3. Un appui aux professionnels*

Les animatrices du RPE apportent aussi aux professionnels de l'accueil individuel un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Des analyses de pratiques professionnelles sont mises en place depuis janvier 2023 et concernent un groupe de 8 assistantes maternelles. Il s'agit pour elles d'échanger, avec l'appui d'une psychologue clinicienne, autour de situations rencontrées dans leur quotidien.

Par ailleurs, le RPE constitue un levier pour le départ en formation continue des assistants maternels. Chaque année un programme de 4 à 5 formations est proposée aux assistants maternels afin de contribuer à leur professionnalisation.

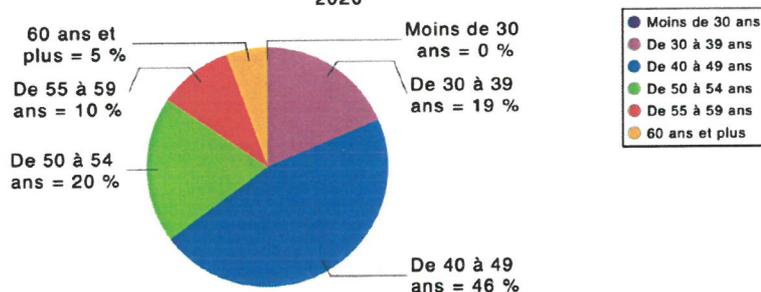
#### 4.1.4. Les Maisons d'Assistants Maternels (MAM)

Il existe 2 Maisons d'assistantes maternelles sur le territoire :

- « La maison des lutins » à Beaucaire. Elle regroupe 2 assistantes maternelles agréées par le conseil départemental pouvant accueillir jusqu'à 8 enfants âgés de 0 à 6 ans.
- « La MAM' enchantée » à Bellegarde. Elle peut accueillir jusqu'à 8 enfants, encadrés par deux assistantes maternelles.

#### 4.1.5. L'évolution du nombre des assistants maternels

REPARTITION PAR AGE DES ASSISTANTES MATERNELLES EN ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2020



Personnalisé RAM BEUCAIRE 2020

SOURCES : CNAF, CCMSA et Acoess-Centre Pajemploi, MEN-DEPP, IMAJE

#### Evolution de l'offre d'accueil des jeunes enfants

TERRITOIRES Années	RAM BEUCAIRE				GARD	
	2018	2019	2020	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans	2020	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans
Assistants maternelles agréées en activité au 31/12	97	95	91	-3,1 % ↘	1 773	-3,8 % ↘
Assistants maternelles en activité pour 100 enfants Caf & Msa < 3 ans	8,3	7,9	7,9	-2,5 % ↘	8,2	-1,5 % =
Assistants maternelles agréées actives au moins un mois dans l'année	117	115	104	-5,7 % ↘	2 082	-4,1 % ↘
Assistants maternelles en activité pour 1 E.T.P. animatrice RAM *	100,0	97,9	93,8	-3,1 % ↘	85,0	-8,5 % ↘
Places agréées PMI en EAJE pour 100 enfants Caf & Msa < 3 ans *	12,9	16,3	18,2	+19,1 % ↗	20,6	+1,8 % =
Enfants inscrits de moins de 6 ans en Eaje *	332	392	0	-100,0 % ↘	0	-100,0 % ↘
Enfants de 2 ans scolarisés	43	52	43	+0,0 % =	596	-12,9 % ↘
Assistants maternelles de plus de 55 ans en activité au 31/12	19	18	14	-14,2 % ↘	439	-1,2 % =
Part des assistantes maternelles en activité de 55 ans et plus au 31/12	19,6 %	18,9 %	15,4 %	-2,1 % ↘	24,8 %	+0,6 % =

\*: source(s) de donnée(s) provisoire(s) BCASEQU2020 pouvant fausser l'évolution annuelle

La part des assistants maternels de 55 ans et plus donne une indication des besoins de renouvellement de la profession. Sur le territoire de la CCBTA, on note un recul de la présence des assistants maternels (-3,1%) en 3 ans. Ce recul est moins important que sur le reste du département du Gard, qui s'élève à 3,8% entre 2018 et 2020. La majorité des assistants maternels se situent entre 40 et 54 ans (66%) et 35% d'entre eux ont plus de 50 ans.

## CCBTA - COMMUNAUTÉ DES COMMUNES BEUCAIRE TERRE D'ARGENCE

En 2021, 82 assistantes maternelles agréées étaient en activité au 31/12. Leur nombre ayant été en activité au – 1 mois dans l'année est en baisse régulière :

- 2021 = 97 (-6,7%)
- 2020 = 104
- 2019 = 115

Commune	Nb d'assistants maternels 2019	Nb d'assistants maternels 2021
Beucaire	38	27
Bellegarde	40	35
Fourques	15	17
Jonquières St Vincent	13	11
Vallabrègues	9	7

Source CAF 2021

Parallèlement à la baisse du nombre d'assistants maternels, on observe une baisse des allocataires CAF et MSA avec une diminution des enfants de moins de trois ans. Rappelons toutefois que le nombre de familles est plus élevé sur le territoire de la CCBTA que sur celui du département. Ce taux est particulièrement élevé à Bellegarde et Jonquières St Vincent.

La commune de Bellegarde, plus petite que celle de Beaucaire, centralise le plus d'assistants maternels, ce qui révèle une bonne dynamique de l'accueil individuel sur cette commune.

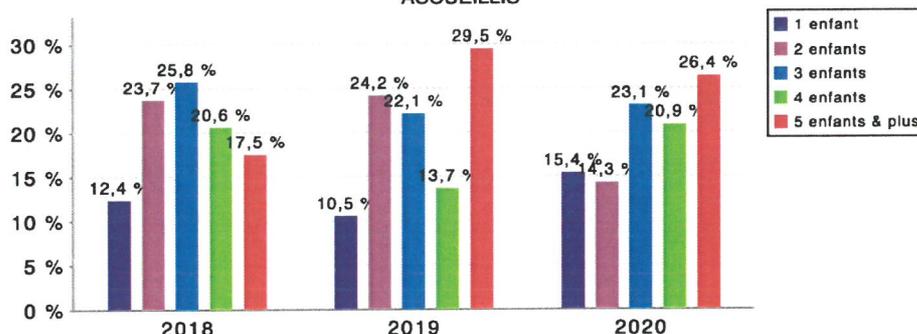
### Evolution du public potentiel

TERRITOIRES Années	RAM BEUCAIRE				GARD	
	2018	2019	2020	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans	2020	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans
<b>Enfants Caf &amp; Msa &lt; 3 ans</b>	<b>1 167</b>	<b>1 195</b>	<b>1 152</b>	<b>-0,6 %</b> =	<b>21 682</b>	<b>-2,2 %</b> \
Enfants Caf & Msa < 3 ans avec RSA ou AAH	423	481	491	+7,7 % ↗	8 834	+5,6 % ↗
Enfants Caf & Msa < 3 ans sous le seuil des bas revenus	441	441	423	-2,1 % \	7 586	-3,4 % \
<b>% enfants Caf &amp; Msa &lt; 3 ans sous le seuil des bas revenus</b>	<b>37,8 %</b>	<b>36,9 %</b>	<b>36,7 %</b>	<b>-0,5 %</b> =	<b>35,0 %</b>	<b>-0,4 %</b> =
<b>% des 1ères naissances Caf &amp; Msa &lt; 1 an</b>	<b>36,5 %</b>	<b>34,8 %</b>	<b>39,6 %</b>	<b>+1,8 %</b> ↗	<b>39,5 %</b>	<b>+0,1 %</b> =
<b>Familles Caf &amp; Msa avec enfants &lt; 3 ans</b>	<b>1 066</b>	<b>1 108</b>	<b>1 067</b>	<b>+0,0 %</b> =	<b>20 015</b>	<b>-2,1 %</b> \
Dont monoparents	214	219	202	-2,8 % \	3 800	-1,4 % =
<b>Dont % de monoparents</b>	<b>20,1 %</b>	<b>19,8 %</b>	<b>18,9 %</b>	<b>-0,6 %</b> =	<b>19,0 %</b>	<b>+0,1 %</b> =
Dont tous les parents Caf travaillent	417	419	393	-2,9 % \	8 718	-1,6 % =
<b>Dont % des parents Caf qui travaillent</b>	<b>39,1 %</b>	<b>37,8 %</b>	<b>36,8 %</b>	<b>-1,1 %</b> \	<b>43,6 %</b>	<b>+0,2 %</b> =

**Evolution du public potentiel des assistantes maternelles**

TERRITOIRES	RAM BEUCAIRE				GARD		
	Années	2018	2019	2020	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans	2020	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans
Familles avec enfants <6 ans employant une assistante maternelle		298	284	263	-6,1 % ↘	5 694	-1,1 % ⇐
Enfants < 6 ans gardés par une assistante maternelle		325	313	288	-5,9 % ↘	6 346	-1,1 % ⇐
Enfants < 3 ans gardés par une assistante maternelle		243	225	224	-4,0 % ↘	4 848	-0,4 % ⇐
Assistants maternelles accueillant 1 ou 2 enfants		35	33	27	-12,2 % ↘	579	-9,8 % ↘
Assistants maternelles accueillant 3 ou 4 enfants		45	34	40	-5,7 % ↘	707	-4,5 % ↘
Assistants maternelles accueillant 5 enfants ou plus		17	28	24	+18,8 % ↗	487	+6,8 % ↗
<b>Part des assistantes maternelles accueillant 5 enfants ou plus</b>		<b>17,5 %</b>	<b>29,5 %</b>	<b>28,4 %</b>	<b>+4,4 % ↗</b>	<b>27,5 %</b>	<b>+2,6 % ↗</b>

**ASSISTANTES MATERNELLES EN ACTIVITE AU 31/12 SELON LE NOMBRE D'ENFANT ACCUEILLIS**



Personnalisé RAM BEUCAIRE 2020

SOURCES : Acoess-Centre Pajemploi, IMAJE

## 4.2. Les structures d'accueils collectives petite enfance

Selon les sources CNAF, le taux de couverture de l'accueil du jeune enfant sur la CC Beaucaire Terre d'Argence est de 49.6% (moyenne départementale 50.2%).

- **BEUCAIRE :**

Il existe différents lieux d'accueils du jeune enfant :

- **Le multi-accueil municipal « Les enfants d'Hélios ».** La structure dispose d'un agrément de 60 places pour l'accueil d'enfants de 2 mois et demi à 4 ans.

- **Le multi-accueil privé « Saint Felix d'Alzon »** est un établissement qui accueille des enfants de la naissance à 4 ans. Cette structure a un agrément de 60 places d'accueil. Une classe de Toute Petite Section, passerelle entre la crèche et l'école maternelle, est proposée pour les enfants de 2 ans et demi.

- **BELLEGARDE**

**Un multi- accueil municipal « Li Pitchounet » :** cette structure municipale dispose de 45 places d'accueil modulables du jeune enfant, de 2 mois et demi à 3 ans.

- JONQUIERES SAINT VINCENT

Le multi-accueil « Les petits jones » est géré en délégation de services publics par l'IFAC<sup>11</sup>. Il dispose de 20 places permettant d'accueillir un public âgé de 10 semaines à 6 ans.

- VALLABREGUES

Le multi-accueil « Les pitchounets » est géré en délégation de service public par l'association Présence 30. Il dispose de 22 places permettant d'accueillir des enfants de 0 à 5 ans révolus. La structure a obtenu le label « Ecolo-Crèche® » avec mention excellent. Cette démarche permet d'engager collectivement tous les acteurs de la crèche dans un projet innovant et fédérateur en bénéficiant des conseils, des compétences et de l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire.

## 5. La parentalité en Terre d'Argence

### 5.1. La CCBTA, un territoire attractif pour les familles

Le territoire de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA) est très attractif pour les familles. En effet, se situant à l'intersection d'un « triangle » de villes d'importance du Sud de la France, à savoir Avignon, Arles, Nîmes, le territoire attire de plus en plus de jeunes ménages ainsi que de familles. En effet, on observe une part plus importante de familles sur le territoire (56%) que sur le reste du département (48%). De même, on dénombre une part de famille avec des enfants de moins de 3 ans plus importante que sur le reste du département.

2019	CCBTA	Gard	Occitanie	France
Ménage d'une seule personne (%)	30,5	35,9	38,3	36,9
Ménage d'un couple sans enfant (%)	27,5	28	27,2	26,1
Ménage d'une famille monoparentale (%)	11	10,5	9,7	9,9
Ménage d'une famille avec un ou plusieurs enfants (%)	29,4	23,9	22,6	25,2

Source : Observatoire des territoires 2019

<sup>11</sup> Institut de Formation, d'Animation et de Conseil

La CCBTA se distingue des moyennes départementales, régionales et nationales, où le nombre de familles est très élevé. Le nombre de familles monoparentales est supérieur aux autres moyennes, départementale et régionale. Les familles monoparentales les plus nombreuses se situent à Beaucaire. La France compte en moyenne 9,9% de familles monoparentales, 10,5% dans le Gard et 11,0% sur l'intercommunalité.

La répartition est inégale sur le territoire, avec des pourcentages élevés de couples avec enfant sur Bellegarde et Jonquières St Vincent. On note aussi un nombre plus important de familles monoparentales sur Beaucaire et Vallabrègues que sur les autres communes.

Insee 2019	EPCI	Beucaire	Bellegarde	JSV	Fourques	Vallabrègues	Gard	National
Taux de familles monoparentales	11	13,2	8,8	5,9	9,5	13	10,5	9,9
Taux de familles avec enfants	29,4	27,7	33,2	34,6	24,6	27,1	23,9	25,2

## 5.2. Les actions “parentalité” de la petite enfance

Les besoins des familles se diversifient et se multiplient : certaines familles cumulent des problématiques qui les placent en situation de fragilité : vulnérabilité économique et sociale, isolement et mobilité limitée, situations de monoparentalité...

La spécificité des besoins des familles en termes de soutien à la parentalité tient à la distinction entre besoins exprimés et besoins ressentis : contrairement à l'accueil du jeune enfant, le recours aux dispositifs de soutien à la parentalité n'est pas un besoin donnant lieu à une demande « naturelle » de solutions. Par conséquent, les besoins des familles s'identifient dans leurs demandes autant qu'à travers le ressenti des professionnels de terrain. Plusieurs raisons expliquent l'écart entre besoins ressentis et exprimés, et recours effectif aux dispositifs :

- La méconnaissance de l'existence des dispositifs,
- L'absence de besoin ressenti ou le sentiment de ne pas être en droit de bénéficier de ces aides,
- Les contraintes horaires pour les parents dont les emplois du temps professionnels sont instables,
- Les problématiques de mobilité pour les familles résidant en zones plus isolées.

Il n'existe pas de relation systématique entre les situations de précarité des familles et les difficultés qu'elles peuvent rencontrer en matière de parentalité, pour autant ces situations sont un élément pouvant fragiliser l'équilibre de la famille.

Les familles qui connaissent des situations de vulnérabilité économique sont ainsi plus susceptibles d'éprouver des difficultés de parentalité : en termes de temps et de moyens financiers, elles ne sont pas toujours en capacité d'accompagner leurs enfants dans leur développement, leur insertion sociale, leur scolarité... Ces familles portent par conséquent un besoin d'accompagnement par des acteurs extérieurs.

L'isolement social des familles est un enjeu ressenti par les professionnels des services aux familles. Il s'accompagne pour certaines d'une rupture de lien social, avec l'extérieur (voisins et amis, services) autant qu'à l'intérieur même de la famille (relation parents-enfants, rupture de communication).

Les professionnels de la petite enfance travaillant au sein de dispositifs dédiés à l'accueil collectif comme individuel exercent quant à eux quotidiennement des actions de soutien à la parentalité.

Ils sont en effet sollicités par les parents sur des sujets qui les préoccupent concernant notamment le sommeil, l'alimentation de leur enfant, l'autorité parentale... Les dispositifs d'accueil du jeune enfant sont un interlocuteur privilégié des familles sur les sujets de parentalité. Les structures organisent en conséquence des temps d'échange destinés aux familles.

La CCBTA a développé des ateliers parentalité, dans le cadre du dispositif Presaje (Promouvoir Ensemble la Santé du jeune Enfant). Un cycle de 3 cafés des parents a été proposé, en matinée, au cours du premier semestre 2023 : Les émotions de l'enfant, les limites éducatives et l'acquisition de la propreté. De même, des conférences parentalité ont pu être mises en place en 2023 permettant aux familles d'échanger sur les questions éducatives qui les préoccupent.

C'est autant la formation que l'information qui est nécessaire aux professionnels de la petite enfance afin de soutenir les parents dans leur parentalité : outre la connaissance des sujets et la capacité de réponse aux questions des familles, la connaissance interne des dispositifs de soutien à la parentalité est essentielle. Elle permet aux professionnels d'orienter les familles vers les partenaires en capacité de leur venir en aide, et est ainsi une première étape vers la coordination du réseau des services aux familles.

Cette coordination peut, selon l'état de l'interconnaissance partenariale, être plus poussée et mener à une adhésion des structures aux réseaux de soutien à la parentalité (REAAP), porté par Samuel Vincent

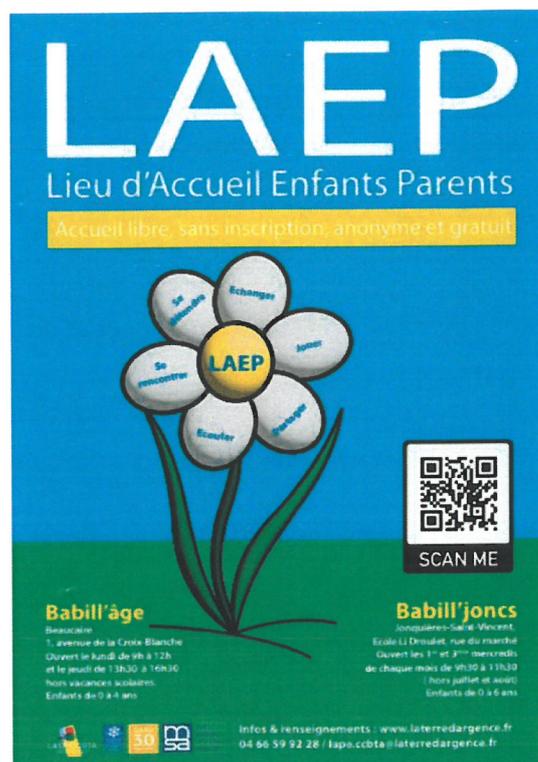
Plusieurs actions de parentalité sont organisées sur le territoire intercommunal. Elles se concentrent au nord, sur les communes de Jonquières-Saint-Vincent et Beaucaire. Elles sont menées à la fois par des associations (CEFAE<sup>12</sup>, les 4 A, Samuel Vincent), la PMI<sup>13</sup> et le LAEP intercommunal. Depuis 2020, la CCBTA a déployé une antenne du LAEP sur la commune de Jonquières St Vincent (2 accueils mensuels).

Les LAEP ont pour but à la fois de rompre l'isolement des familles mais aussi d'offrir un premier espace de sociabilisation des jeunes enfants.

“Babill'âge”, à Beaucaire et « Babill'Joncs », à Jonquières St Vincent, sont des lieux d'échanges et de partage entre les parents et leurs enfants en présence de professionnels formés à l'écoute. Gérés par la CCBTA, ils accueillent gratuitement et sans inscription des familles avec leurs jeunes enfants. Depuis 2022, le LAEP bénéficie d'un financement MSA pour son fonctionnement, dans le cadre de la Convention Grandir en Milieu rural.

Par ailleurs, la médiation familiale est organisée par l'association CEFAE en mutualisant les services de 2 associations : l'ADPMF<sup>14</sup> et Tiers-et-Dans. Ces associations assurent des permanences et des entretiens avec des familles dans les locaux de la Maison des Familles, à Beaucaire. La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation dans les conflits familiaux. Elle a pour finalité d'apaiser les tensions et de restaurer un lien familial fragilisé (enfants, parents, grands-parents, héritiers.). Un tiers professionnel qualifié, le médiateur familial, accompagne les familles. Il favorise la reprise du dialogue pour que les parties trouvent elles-mêmes un accord.

Des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ont été mis en place sur le territoire. Ce dispositif s'adresse aux enfants d'âge élémentaire mais aussi aux parents, de façon à les accompagner dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.



<sup>12</sup> Conseil Ecoute et Formation Autour de l'Enfant

<sup>13</sup> Protection Maternelle Infantile

<sup>14</sup> Association Départementale Professionnelle de Médiation Familiale

7 collectifs sont financés dans le cadre du CLAS pour l'année scolaire 2022/2023, portés par :

- 2 par CEFAE à Beaucaire
- 1 par le stade Beaucairois sur Beaucaire
- 3 par les 4A à Beaucaire
- 1 par Casanostra à Jonquières St Vincent

Ces contrats s'installent après un accord des parents avec les enseignants. Un temps a lieu hors du temps scolaire dans un espace adapté où une aide méthodologique au travail scolaire en petit groupe est dispensée à 8 ou 12 enfants maximum, en fournissant aussi des apports culturels nécessaires à la réussite scolaire des enfants.

Chaque groupe d'enfants est encadré par 2 intervenants professionnels et ou bénévoles, allant des professeurs aux travailleurs et éducateurs sociaux et animateurs. Les parents sont informés et associés à la démarche afin de pouvoir les rapprocher du système scolaire, voire de les impliquer davantage dans la scolarité de leur enfant. Des informations, un dialogue et une médiation avec les familles sont aussi possibles dans le cadre de ces contrats. Les contrats CLAS font l'objet d'appels à projet que la CAF retient et finance.

### **5.3. Le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux parents (REAAP)**

Le public du REAAP est vaste : il concerne toutes les familles ayant un ou des enfants de moins de 18 ans. Ainsi pour 80% des actions, le public n'est pas identifié comme étant spécifique. Les thématiques abordées évoluent en fonction des territoires, l'intérêt des parents se porte cependant en priorité sur les sujets de l'enfance et de la petite enfance.

Les actions du REAAP constituent deux branches : les actions d'information des parents, et les actions pour et avec les parents. La majorité des actions sont collectives : les activités parents-enfants (55%), les groupes d'activité de parents et les groupes de paroles de parents, les conférences débats.

Le réseau est basé sur un fonctionnement centralisé : à sa tête, l'association Samuel Vincent a la charge de la coordination et de l'animation. Cette organisation permet une simplification administrative pour les opérateurs dans le respect de la diversité des structures. L'animation du réseau est assurée par une coordinatrice dédiée à cette fonction, qui informe et communique sur les actions, gère la logistique et le secrétariat du réseau, et propose un appui technique aux structures adhérentes.

## 5.4. Les actions « parentalité » de l'enfance-jeunesse

Dans le cadre de ses activités avec les adolescents, Booster 3.0 met en place une rencontre avec les parents de manière trimestrielle. Ces points sont des espaces d'échanges avec les familles sur les questions adolescentes. Ils sont animés par un éducateur-spécialisé et un intervenant selon les problématiques abordées (souvent un professionnel du soin du DITEP<sup>15</sup> Le Grezan).

Pour toutes questions ou besoin d'intervention, Booster fait appel à un ensemble de partenaires : la prévention spécialisée "Le pré" de Samuel Vincent (expertise dans l'accompagnement d'adolescents et de leur famille), le Ditep Le Grezan (équipe pluridisciplinaire spécialisée dans les troubles du comportement chez les adolescents) et le CMPEA<sup>16</sup>.

## 6. L'Enfance Jeunesse

Les communes membres de la CCBTA donnent une place importante à l'Enfance et la Jeunesse. L'état des lieux suivant nous permettra de mettre en lumière l'existant et de proposer des axes de travail pour les années à venir.

### 6.1. Le public accueilli et leur famille

La population de la CBBTA est de 25.4% pour les jeunes de moins de 20 ans. En comparaison avec le taux du département (23.6%) et celui de la France (23.9%), nous pouvons conclure que celui de notre territoire est élevé.

Un focus sur les 0 - 19 ans, nous montre une égalité entre les femmes (3 909 femmes recensées) et les hommes (4 015 hommes recensés). Concernant le taux de scolarisation, nous pouvons constater que celui-ci se tient à celui du département et de la France jusqu'à la tranche des 11 - 14 ans, une fois cette tranche d'âge dépassée, l'écart commence à se creuser. Cet écart se ressent, également, sur le niveau de diplôme et de formations des jeunes.

Le nombre de ménages sur notre territoire ayant au moins 1 enfant est de 67% contre 62% pour le département et 60.7% pour la France.

<sup>15</sup> Dispositif Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

<sup>16</sup> Centre Médico-Psychologique Enfant et Adolescent

## CCBTA - COMMUNAUTÉ DES COMMUNES BEAUCAIRE TERRE D'ARGENCE

Cependant, les revenus des familles restent à prendre en compte dans les structures d'accueil. Comme vu précédemment, les taux de pauvreté et de chômage sont au-delà des pourcentages départementaux et nationaux.

Le tableau ci-dessous montre le quotient familial de chaque famille en fonction du nombre d'enfants à charge.

Quotient Familial/mois de la population de la CCBTA	Nombre d'enfants	% de la population de la CCBTA
0 - 565€	1 enfant	10%
	2 enfants	8%
	3 enfants	5%
	4 enfants et plus	3%
565 - 825€	1 enfant	7%
	2 enfants	7%
	3 enfants	5%
	4 enfants et plus	3%
Plus de 825€	1 enfant	13%
	2 enfants	20%
	3 enfants	7%
	4 enfants et plus	1%

(Source : données de la CAF du Gard)

Sur le département gardois, la Caisse d'Allocation Familiale propose les "aides aux temps libres" en ALSH de 2€ par demi-journée de présence pour les familles ayant un quotient familial se situant entre 0 et 565€ et de 1.5€ par demi-journée de présence avec un quotient familial entre 565€ et 825€. Cette somme est directement déductible avec facturation aux familles.

Nous constatons que les structures de la CCBTA, prennent en compte les différentes caractéristiques énoncées précédemment.

La part des jeunes élevée explique la volonté communautaire de travailler sur la pérennisation et le développement des structures extrascolaires et périscolaires.

De plus, chaque structure pratique une tarification en fonction du quotient familial et accepte les aides aux temps libres dans un souci d'accès à tous.

## 6.2. Les structures Enfance Jeunesse

Les communes membres de la CCBTA restent homogènes sur la question des loisirs extrascolaires et périscolaires pour les enfants. En revanche, une disparité est à souligner concernant les propositions d'accueil des jeunes.

Communes	3 - 11 ans	Périodes d'ouvertures et de fermetures	12 - 17 ans	Périodes d'ouvertures et de fermetures
Beaucaire	1 ALSH municipal "Complexe Jeunesse Edmond Vincent"	Ouverture mercredis, toutes les vacances scolaires <b>SAUF les vacances de Noël</b>	1 ALSH municipal "Complexe Jeunesse Edmond Vincent"	Ouverture mercredis, toutes les vacances scolaires <b>SAUF les vacances de Noël</b>
Bellegarde	1 ALSH municipal "Philippe Lamour" (3-5 ans) 1 ALSH municipal "Pierre Louvard" (6 - 11 ans)	Ouverture mercredis, toutes les vacances scolaires <b>SAUF les vacances de Noël</b>	Maison des jeunes	Ouverture mercredis, samedis et toutes les vacances scolaires <b>SAUF les 2 dernières semaines d'août et les vacances de Noël</b>
Fourques	1 ALSH géré par le CLEF <sup>17</sup>	Ouverture mercredis et toutes les vacances scolaires <b>SAUF celles du mois d'août et les vacances de Noël</b>		
Jonquièrre Saint Vincent	1 ALSH en DSP <sup>18</sup>	Ouverture mercredis et toutes les vacances scolaires <b>SAUF les 3 dernières semaines d'août et les vacances de Noël</b>		
Vallabrègues	1 ALSH en DSP	Ouverture toutes les vacances scolaires <b>SAUF le mois de juillet et les vacances de Noël</b>		

Après lecture de ce tableau, nous pouvons ajouter que :

- Les locaux des ALSH leur sont majoritairement dédiés. Dans certains cas, ils sont partagés avec l'école mais ils conservent, néanmoins, un espace qui est réservé à l'accueil périscolaire et à l'extrascolaire,

<sup>17</sup> Centre de Loisirs Educatifs de Fourques

<sup>18</sup> Délégation de Services Publics

## CCBTA - COMMUNAUTÉ DES COMMUNES BEUCAIRE TERRE D'ARGENCE

- Les périodes d'ouverture répondent globalement aux attentes des familles, d'après la réponse des usagers. Cependant, une éventuelle ouverture lors des vacances de fin d'année pourra être réfléchi,
- L'inscription d'un enfant dans un centre d'accueil autre que celui de sa commune de résidence sera conditionnée aux places disponibles et ne pourra se faire qu'après une demande de la famille,
- Les sorties et excursions sont des demandes des familles qui n'ont pas toujours les moyens de faire découvrir à leurs enfants ce type d'activité.

Au-delà des ALSH, les enfants et les jeunes ont d'autres structures ou infrastructures mises à leur disposition :

Beucaire	Base nautique, piscine, médiathèque, 1 conservatoire, 1 Maison des familles, 1 EVS, 1 tiers-lieu, 1 MLI <sup>19</sup> , tissus associatif
Bellegarde	Médiathèque, tissus associatif, permanence mission locale
Fourques	Médiathèque, tissus associatif
Jonquièrre Saint Vincent	Médiathèque, tissus associatif
Vallabrègues	1 EVS, tissus associatif

Concernant un Point Accueil et d'Écoute Jeunes, il n'est pas présent sur le territoire. Les jeunes doivent se déplacer sur celui de Nîmes métropole. Il s'agit de structures de proximité qui accueillent de façon inconditionnelle, gratuite et confidentielle, les jeunes âgés de 12 à 25 ans, ainsi que leur famille.

Pour les jeunes, nous notons, également, qu'il n'a pas de structures financées par la PS<sup>20</sup> Jeunes. Ce financement a pour objectif de soutenir les structures jeunesse dans l'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans avec une priorité pour les 12 - 17 ans en cofinçant des postes d'animateurs qualifiés. Il vise à accompagner la professionnalisation de l'accompagnement destiné aux ados et à encourager la consolidation et l'évolution de l'offre en direction des jeunes.

En conclusion, toutes les communes prévoient un accueil de loisirs sans hébergement pour les 3-11 ans. Concernant l'accueil des 12 - 17 ans, nous recensons les communes de Bellegarde et de Beaucaire. Enfin, l'ensemble des structures est en gestion communale.

<sup>19</sup> Mission Locale Insertion

<sup>20</sup> Prestation de Services

### 6.3. Forces, Faiblesses, Menaces et Opportunités

Après une journée d'échanges avec l'ensemble des acteurs du territoire, nous avons pu lister les éléments suivants :

<i><b>FORCES</b></i>	<i><b>FAIBLESSES</b></i>
<p><b><u>Beucaire :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de 3 à 16 ans,</li> <li>- Les ALSH ont leurs propres locaux</li> <li>- Partenariat RLH30</li> <li>- PEDT<sup>21</sup> et Plan Mercredi</li> <li>- Périscolaire payant (lundi, mardi, jeudi, vendredi) : études surveillées encadrées par les enseignants et accueils du soir en écoles maternelles encadrés par les atsem<sup>22</sup>)</li> <li>- Nombreuses structures/dispositifs pour les enfants et jeunes avec un accompagnement au-delà de 18 ans</li> <li>- Vacances apprenantes (organisées par les collègues et les écoles ainsi que par l'ALSH municipal)</li> <li>- CLAS associatifs</li> <li>- MLI</li> <li>- Maison des adolescents à proximité (Tarascon)</li> </ul> <p><b><u>Bellegarde :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de 3 à 18 ans,</li> <li>- Les ALSH de 6 à 18 ans ont leurs propres locaux,</li> <li>- Mise à disposition gratuite du bus communal ainsi que des minibus,</li> <li>- Gratuité du périscolaire,</li> <li>- Partenariat avec le RLH 30<sup>23</sup>,</li> </ul> <p><b><u>Jonquières Saint Vincent :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pilotage commun du périscolaire et de l'extra-scolaire,</li> <li>- Activité/Projet en accord avec le péri-extra et scolaire,</li> <li>- Réseaux entre écoles/collège/commune (vacances apprenantes, CLASS),</li> <li>- Bonne relation entre tous les acteurs.</li> <li>- PEDT</li> </ul> <p><b><u>Vallabregues :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un EVS géré par les Foyers Ruraux</li> <li>- Un ALSH en DSP avec la Ligue de l'enseignement</li> </ul> <p><b><u>Fourques :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CLEF</li> </ul>	<p><b><u>Beucaire :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les familles manquent d'informations sur les différents dispositifs,</li> <li>- Manque de liens entre les acteurs,</li> <li>- La compétence Enfance Jeunesse n'est pas intercommunale</li> <li>- Pénurie d'animateurs</li> </ul> <p><b><u>Bellegarde :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'accompagnement au-delà de 18 ans</li> <li>- Difficultés d'agrandissement des ALSH (5-12 ans) en raison du PLU-PPRI<sup>24</sup></li> <li>- Manque de partenariat avec les écoles, collèges, associations, ...</li> </ul> <p><b><u>Jonquières Saint Vincent :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'accueil proposé pour les +12 ans,</li> <li>- Locaux d'accueil identiques entre les temps scolaire et extra-scolaire,</li> <li>- Manque PRE<sup>25</sup></li> </ul>

<sup>21</sup> Projet Educatif De Territoire

<sup>22</sup> Agent Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

<sup>23</sup> Relais Loisirs Handicap 30

<sup>24</sup> Plan Local d'Urbanisme - Plans de Prévention du Risque Inondation

<sup>25</sup> Projet de Réussite Educative

<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer les aménagements extérieurs pour les jeunes,</li> <li>- Mutualiser les recrutements animateurs,</li> <li>- Parentalité/soutien aux familles (Maison des familles, itinérance des actions).</li> <li>- Proposer des jeux pour diffuser des messages de préventions</li> <li>- Itinérance de certains services</li> </ul> <p><b><u>Beucaire :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les EVS pour véhiculer des actions</li> </ul> <p><b><u>Bellegarde :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Basculer les grandes sections sur le centre (3-5 ans) afin de récupérer une salle pour l'ALSH (6-12 ans)</li> <li>- Déployer les mini-bus sur le territoire de la CCBTA pour permettre aux jeunes de venir à la MDJ<sup>26</sup>.</li> </ul> <p><b><u>JSV :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Futur groupe scolaire, locaux neufs et à proximité des installations sportives et du parc communal.</li> <li>- Projet d'accueil pour les jeunes en cours,</li> <li>- Mise en place d'un forum asso et informations diverses (caf, msa...)</li> </ul>	<p><b><u>Bellegarde :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Trouver une entente entre l'ALSH (3-5 ans) et l'école maternelle.</li> <li>- L'augmentation d'enfants à besoin spécifique, il faudra augmenter les moyens.</li> </ul> <p><b><u>JSV :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vacances apprenantes absorbent une partie des inscriptions.</li> </ul> <p><b><u>Vallabrègues :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les familles regrettent l'absence d'un ALSH pour les 4 - 6 ans et se retrouvent dépourvus de mode de garde.</li> </ul>

## 6.4. Analyse

Après l'état des lieux de l'existant, le recensement des besoins sur le territoire par les familles et les différents acteurs, nous pouvons énumérer certaines pistes de travail :

- Une gestion communautaire des ALSH pourrait être envisagé afin d'harmoniser les modes de fonctionnement, la tarification et les orientations pédagogiques,
- Développer l'accompagnement des jeunes (12 à 17 ans) sur le volet administratif (*permanence, itinérance, ...*), professionnel (*PS Jeunes, recrutement mutualisé, ...*) et l'accès aux loisirs (*structures, activités et excursions ciblées, mobilité, ...*),
- Augmenter la fréquentation des ALSH pour la tranche d'âge des 12-17 ans,
- Proposer des actions de préventions : harcèlement scolaire, égalité homme/femme, sexualité, etc.
- Il existe 2 PEDT sur le territoire.

<sup>26</sup> Maison Des Jeunes

## 7. Accès aux droits et aux services de proximité

Le schéma départemental d'Amélioration de l'Accessibilité aux Services Publics du Gard (SDAASP) couvre la période 2018-2023. Les données issues de ce document dans le diagnostic précédent n'ont donc pas été renouvelées.

Le constat précédent peut être repris " La CCBTA est bien dotée en service, notamment du fait de sa position géographique, mais également grâce à la présence d'un réseau associatif dense et dynamique. Ce constat ne doit toutefois pas occulter l'isolement de certains espaces (quartier politique de la ville, espaces ruraux éloignés des centres-villes), ni les situations de fragilité économique et sociale rencontrées par certains publics".

### 7.1. Les services au public

Le maillage du territoire en termes de services aux publics semble satisfaisant au regard des infrastructures et administrations présentes sur les différentes communes de l'intercommunalité. En effet, les habitants ont accès aux services administratifs de proximité mais également à des établissements publics tels que :

Les services sociaux :

- Le Centre Médico-Social
- Le Centres Communaux d'Actions Sociales

Les services de santé :

- Le Centre Médico Psychologique pour Enfants et Adolescents
- Le Centre Médico Psychologique pour Adultes
- Les Maisons Médicale (Bellegarde et Beaucaire)

Les services juridiques :

- Permanences à la Mairie Annexe et sur la commune de Bellegarde du conciliateur de justice et du médiateur

Après le maintien et le regroupement des services de la CAF et de la CPAM (assurance maladie) en 2014, en 2023 c'est le SIP (service des impôts aux particuliers) qui rejoint ces 2 administrations. Cette

antenne de 3 administrations publiques est la 1ère de ce type en France. C'est une grande avancée pour l'accès aux droits des usagers du territoire.

- Accueil PF<sup>27</sup> : du mardi après-midi au vendredi matin sur rdv vous.
- Accueil travailleur social

D'autres services sont présents à Beaucaire

- Agence de la MSA.
- Agence pôle emploi
- Mission Locale Insertion. Pour aller à la rencontre de son public, la MLI a délocalisé une permanence dans les locaux de la CCBTA à proximité d'un quartier excentré de Beaucaire. L'accès aux jeunes de ce quartier et des jeunes des autres communes est ainsi facilité.

Des partenaires relais sur Bellegarde et Beaucaire

- Maison France Service (MFS) à Bellegarde : Au-delà de l'accompagnement dans les démarches administratives et la mise à disposition d'ordinateurs, la MFS reçoit des permanences des impôts et de la MLI notamment. L'ensemble de ce service est ouvert à toute la population du territoire.
- Point numérique : EVS les 4A à Beaucaire
- La maison des familles CEFAE
- Le Tiers-lieu Booster 3.0

Il est à noter que le Point Accueil Ecoute Jeune le plus proche est à Nîmes.

En conséquence, les habitants de la CCBTA se situent :

- Tous à moins de 2 minutes d'un pôle de services de proximité (administration, banque, pharmacie, école...)
- Entre 5 et 15 minutes d'un pôle de service intermédiaires (supermarché, vétérinaire, collège, magasin de vêtement, laboratoire...)
- Entre 15 et 30 minutes d'un pôle de services supérieurs (hypermarché, lycée, cinéma...)

Ces données restent inférieures ou égales à ce qu'un habitant consent à réaliser pour un trajet en voiture vers ces services (respectivement 10' - 20' - 30')"

---

<sup>27</sup> Prestations Familiales

Cependant, malgré le maillage territorial satisfaisant, la proximité des services au public ne semble pas favoriser l'accès aux droits de certains usagers.

## 7.2. L'accès aux droits

L'indicateur social du SDAASP laisse apparaître un fort indice de précarité sur l'intercommunalité.

La généralisation de la dématérialisation des services publics a facilité l'accès aux démarches administratives pour une majorité d'usagers mais elle a également augmenté la fracture numérique des publics les plus fragiles. Si bien que sur les territoires dans lesquels existent des poches de précarité la généralisation de la dématérialisation est un frein à l'accès aux droits de certains usagers.

Plusieurs facteurs concourent au non-accès aux droits :

- Certains habitants ne maîtrisent pas les outils numériques "illectronisme"
- Le non-accès aux équipements numériques et la connexion,
- La multiplicité des dispositifs

Par ailleurs, le manque d'informations et la complexité des procédures semblent être également des freins et des facteurs aggravants du non-recours aux droits sociaux.

Les administrés rencontrent également des difficultés pour contacter certaines administrations.

Pour les publics fragiles, le contact humain reste primordial. La préservation du lien social, par la présence physique et le maintien d'un accompagnement personnalisé fort est à privilégier.

Ce constat a été soulevé unanimement lors de la consultation des acteurs du territoire le 13 juin 2023. A ce propos il a été indiqué que les structures associatives venaient en aide complémentaire des services publics notamment par rapport à la traduction et à l'explication des démarches administratives.

La CCBTA est elle aussi consciente de cet enjeu.

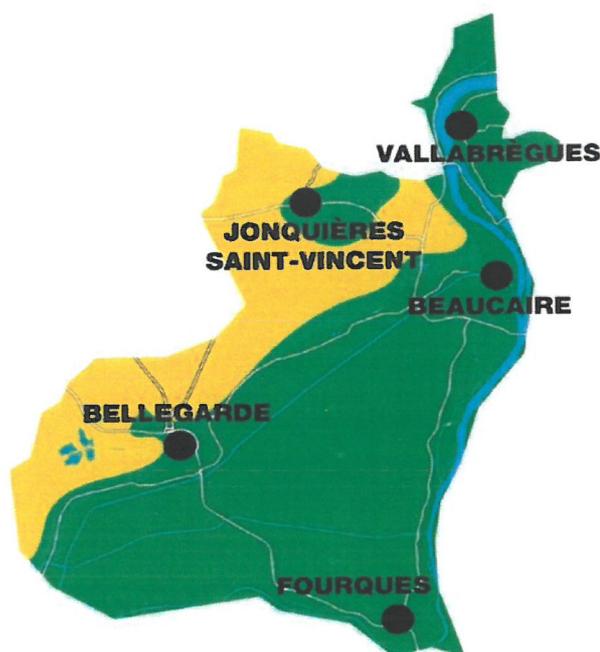
Après le maintien et le regroupement des services de la CAF et de la CPAM (assurance maladie) en 2014, en 2023 c'est le SIP (service des impôts aux particuliers) qui rejoint ces 2 administrations. Cette antenne de 3 administrations publiques est la 1ère de ce type en France. C'est une grande avancée pour l'accès aux droits des usagers du territoire.

## 8. La mobilité en Terre d'Argence

Du point de vue de la mobilité, il faut noter que la ville de Beaucaire constitue l'épicentre du territoire.

Beaucaire est ainsi le point de ralliement de l'ensemble des déplacements au sein du territoire de la CCBTA et le point de passage pour la mobilité sortante vers les centres urbains à proximité comme Nîmes, Avignon, voire Montpellier.

Beaucaire est ainsi à un carrefour entre le Gard et les Bouches-du-Rhône ou l'Occitanie et la région PACA (Provence Alpes Côte d'Azur).



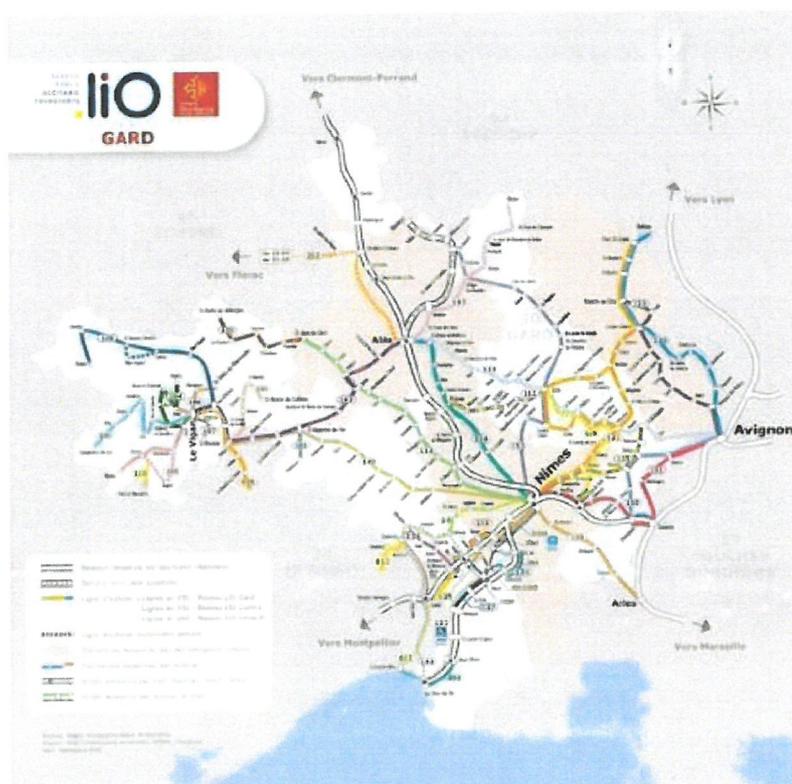
### 8.1. L'usage prédominant de la voiture

La Communauté des communes de Beaucaire Terre d'Argence affiche un taux de déplacement en voiture allant du domicile-travail assez similaire avec le département du Gard ou encore la région Occitanie. Selon l'Observatoire des territoires, 86,2% de la population active se déplace en voiture pour aller travailler au niveau de l'EPCI contre 82,9% pour le département du Gard.

On peut supposer que la voiture est également le moyen de transport le plus utilisé pour les loisirs que ce soit pour se déplacer au sein ou vers l'extérieur de la CCBTA. Dans les 2 cas l'offre de transport en commun est insuffisante. Elle ne maille pas tout le territoire et les horaires sont inadaptés aux loisirs.

## 8.2. Les transports en commun par autocar

Sur le territoire de la CCBTA il n'existe aucun réseau de bus intracommunautaire. Le transport en commun repose principalement sur les transports régionaux par autocar liO.



Trois lignes de bus traversent le territoire.

Les lignes 150 et 151 relient Nîmes et Avignon (desserte de Jonquières St Vincent, Beaucaire et Vallabrègues)

La ligne 130 relie Nîmes et Arles (desserte de Bellegarde et Fourques)

A partir de la rentrée 2023-2024, la région va permettre à de nombreux jeunes scolarisés en Occitanie de bénéficier d'un accès gratuit à l'ensemble des lignes commerciales du réseau de cars LiO, et ce en illimité. La mobilité des jeunes est ainsi favorisée.

Il est à noter que deux communes organisent un service de bus intra communal. Beaucaire et Bellegarde favorisent ainsi les déplacements au sein de leur territoire.

## 8.3. Les transports en commun par train

La gare TGV de Nîmes Pont du Gard est située à Manduel. Sa proximité avec le territoire de la CCBTA est intéressante. Elle évite de rentrer dans Nîmes.

Il existe une navette entre Nîmes et l'aéroport, ce n'est pas le cas entre la CCBTA et la gare.

La gare de Beaucaire vient d'être réhabilitée et modernisée. C'est avec l'appui du conseil régional et de la CCBTA que la municipalité de Beaucaire a pu rénover la halte SNCF et ses abords.

La volonté est d'en faire un véritable pôle d'échange multimodal où voitures, vélo, trains et cars se retrouveront. La desserte est renforcée désormais.

## 8.4. La mobilité douce

La politique de la CCBTA est particulièrement volontariste et dynamique en matière de mobilité douce

Entre 2010 et 2023, la CCBTA engage une politique de développement de voie verte (partage piéton et vélo) et piste cyclable (en ville).

Beaucaire-Pont du gard

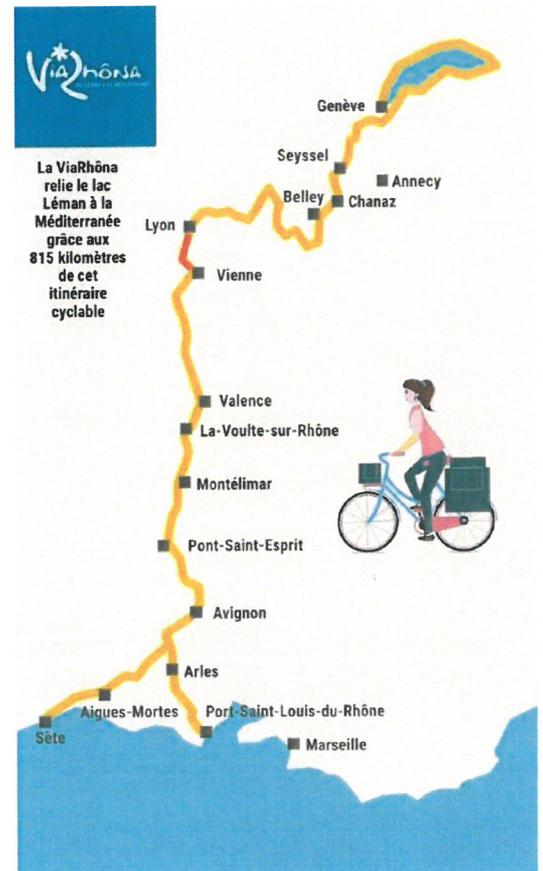
Beaucaire-Bellegarde

Beaucaire-Fourques

Liaison Bellegarde Fourques

En 2024 un projet de liaison Beaucaire St Gilles via Bellegarde permettra d'aller jusqu'à Aigues Mortes.

En marge de ce projet mené par la CCBTA, le territoire a été intégré sur le trajet de la ViaRhôna (piste cyclable de 815 km qui relie le bord de la mer Méditerranée au lac Léman).



**EVALUATION**  
**DES ACTIONS**  
**DE LA CGT**  
**2019 - 2023**

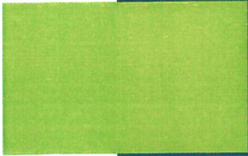


# **STRUCTURER L'OFFRE D'ACCUEIL ENFANCE/JEUNESSE**



# Promouvoir le métier d'assistant maternel et donner une meilleure visibilité du RPE

- ↑ Articles presse locale/  
facebook/magazine de  
l'intercommunalité/site de la CCBTA
- ↑ Nouvelle charte des RPE
- ↑ Réécriture du projet de  
fonctionnement du RPE



# Soutenir la professionnalisation des assistants maternels entre 2019 et 2023



90 départs en formation  
continue

17 formations dispensées par  
des organismes labellisés=  
montée en compétence des  
AM



# Favoriser les échanges d'expériences entre assmats entre 2019 et 2023

↑ 15 soirées débat

↑ Séances de supervision  
destinées aux assistants  
maternels depuis janvier 2023

# Structurer la mise en réseau du RPE et des EAJE



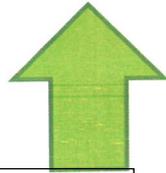
Un projet chaque année en commun  
avec les EAJE du territoire: Les  
écrans/L'alimentation/L'enfant porteur  
de handicap (partenariat avec le  
RAPEH et la MSA)



2023: Projet Presaje (actions de soutien  
à la parentalité) en partenariat  
RPE/EAJE: le développement du  
langage

# Organiser et coordonner le réseau d'acteurs

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20231005-23-090-CC  
Date de télétransmission : 05/10/2023  
Date de réception préfecture : 05/10/2023



Création du réseau de chargé de coopération à l'échelle de la CCBTA:

- 2020: 5 rencontres + 1<sup>er</sup> COTECH et 1<sup>er</sup> COFIL
- 2021: 6 rencontres + 2<sup>ème</sup> COTECH
- 2022: \* 6 rencontres + 2<sup>ème</sup> COFIL  
\* 6 regroupements des chargés de coopération programmés par la CAF et animés par KPMG.  
\* 1<sup>ère</sup> rencontre départementale du réseau PEdT-CTG initiés par le SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)
- 2023: \* 6 rencontres + 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> COTECH + 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> COFIL  
\* 1 regroupement du réseau des chargés de coopération programmé par la CAF et animé par KPMG  
\* 3 rencontres départementales du réseau PEdT-CTG initiées par le SDJES



Réalisation d'un guide de présentation des structures petite enfance et enfance-jeunesse du territoire

# Engager une réflexion avec les partenaires sur les loisirs et l'accompagnement des jeunes



2021: 1 rencontre avec les acteurs EJ du territoire.

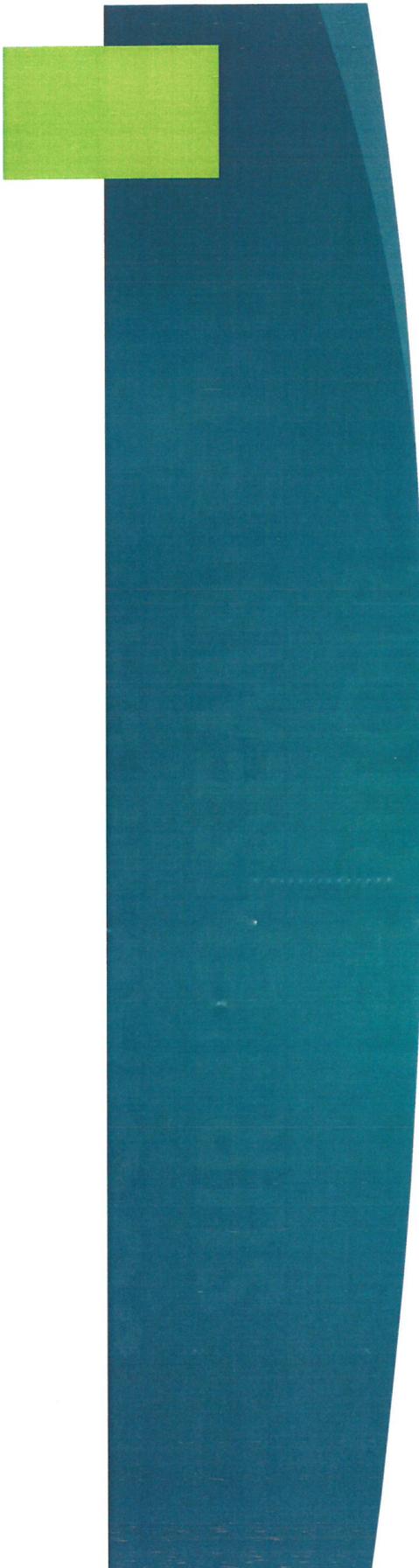
2022: Atelier thématique animé par le RLH30

2023: Atelier thématique animé par le RLH30



Création du Summer Pass:

- ✓ Validation du projet au COPIL
- ✓ Echéancier réalisé
- ✓ Sondage à destination des jeunes en cours de réalisation
- ✓ Recensement des potentiels prestataires = 4 rencontres entre janvier et juin 2023



# **FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET LA MIXITE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**



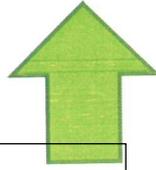
**Organiser l'accueil des familles  
rencontrant des difficultés financières,  
sociales, éducative sur le territoire**



Partenariat Maison des Familles  
CEFAE (conventionnement pour  
le LAEP) et EVS les 4 A (réunions  
partenariales et orientation des  
familles selon les besoins  
observés).

Ces 2 partenaires  
proposent des actions CLAS et  
REAAP sur le territoire

# Organiser l'accueil des familles rencontrant des difficultés financières, sociales, éducative sur le territoire



Mise en place en 2023 d'un cycle de 3 soirées-débat destinées aux parents de jeunes enfants et financées dans le cadre de GMR (signature avec la MSA le 12/22)

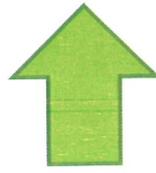
=> 40 parents différents

Les thèmes:

- Les crises des enfants (2 février 2023): 12 familles
- L'accueil et l'accompagnement des émotions de l'enfant (13 avril 2023): 19 familles
- La 1<sup>ère</sup> rentrée à l'école (8 juin 2023):9 familles



## Organiser l'accueil des familles rencontrant des difficultés financières, sociales, éducative sur le territoire



Mise en place en 2023 d'un cycle de  
Café des parents, en matinée, dans  
le cadre du projet Presaje:

- Les besoins du jeune enfant,
- Les limites éducatives,
- L'acquisition de la propreté

# Pérennisation et développement des actions du LAEP CCBTA



Pérennisation des actions du LAEP sur  
Beaucaire et Jonquières St Vincent  
(extension à 2 séances par mois depuis  
janvier 2021)

=> **298 séances** entre 2020 et le 1<sup>er</sup> semestre 2023 et  
une moyenne annuelle de **97 enfants différents**  
accueillis



Extension du LAEP sur la commune de  
Bellegarde (2 séances mensuelles) en 2024

# Faciliter l'accès aux services



Communication réseaux sociaux/  
presse « Feuilles d'Argence »



Création de la Maison France  
Services à Bellegarde (janvier 2022)  
gérée par la CCBTA en partenariat  
avec la commune de Bellegarde



# Développer de nouveaux services de santé



En 2022, la CCBTA a investi près de 3 M€ pour la construction de deux maisons médicales à Beaucaire (ouverture avril 2022) et Bellegarde (ouverture mai 2021)

# Développer de nouveaux services de santé

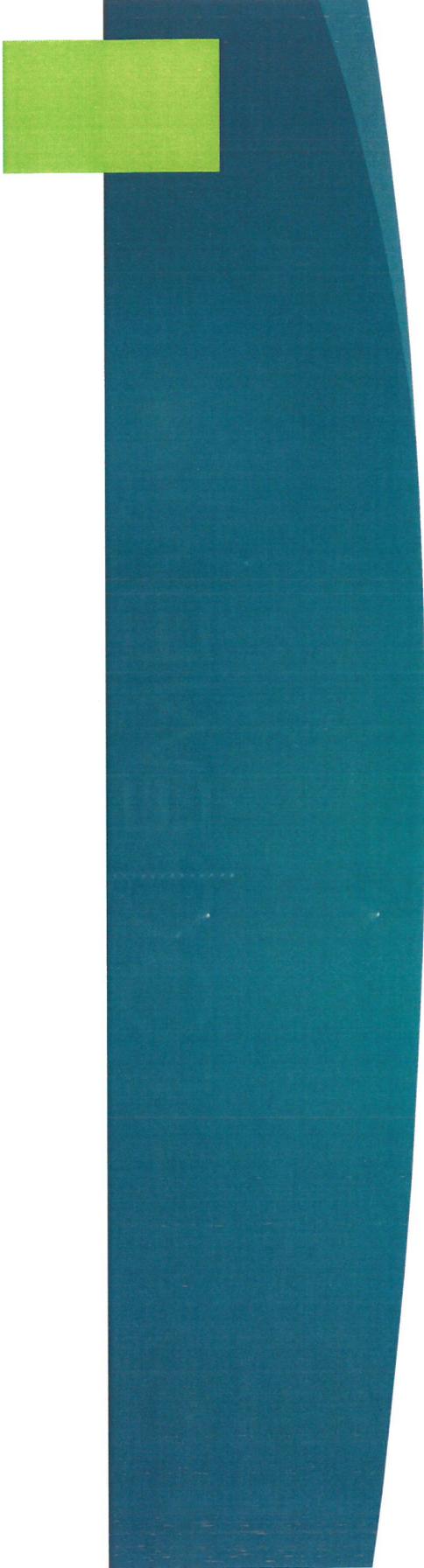


La CCBTA multiplie les actions pour attirer de nouveaux médecins à Beaucaire, Bellegarde, Jonquières St Vincent, Fourques et Vallabrègues.

Mise en place **d'un dispositif innovant**: des conventions avec de jeunes médecins étudiants. 4 ont déjà signé avec l'intercommunalité pour venir s'installer en Terre d'Argence



Adhésion décembre 2022 au Groupement d'intérêt public « Ma santé Ma région » de la région Occitanie



# LOGEMENT

# Diversifier l'offre de logements

Un forum en direction des locataires et propriétaires bailleurs ou occupants sera prévu lors du renouvellement de l'OPAH-RU

Le permis de louer a été mis en place par la CCBTA en novembre 2021 qui en a délégué la gestion à la mairie de Beaucaire

L'élaboration du programme local de l'habitat (PLH) a été lancée en 2019 et le document a été approuvé en septembre 2022. Il est désormais applicable.

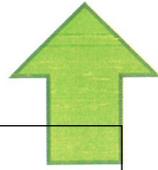
# Mieux orienter les habitants dans l'accès au logement

Pas d'avancement significatif sur la Conférence Intercommunale du Logement ni sur le dispositif Loc'adapt30

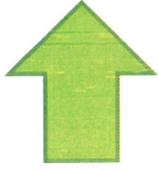
La CCBTA vote chaque année un fond spécifique pour une aide à l'adaptation du logement au vieillissement, l'embellissement des façades en centre-ville et la précarité énergétique. Depuis 2019, environ 300 000€ de subventions allouées par la CCBTA.

En 2022, un flyer regroupant les aides a été réalisé et diffusé dans le magazine intercommunal

# Mieux orienter les habitants dans l'accès au logement



La CCBTA s'est engagée financièrement dans le dispositif de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain



244 logements réhabilités (objectif de 331) sur les 3 centres-villes



Depuis 2018, environ 1 261 000€ de subventions allouées par la CCBTA

Un flyer regroupant les aides a été réalisé et diffusé dans le magazine intercommunal, réseaux sociaux, en mairie, etc...

Des reportages ont été diffusés dans la presse locale, réseaux sociaux, etc...

# Poursuivre les politiques de résorption de l'habitat indigne

Un groupe de travail sur la résorption de l'habitat indigne a été créé dans le cadre de l'OPAH-RU

134 signalements pour 125 visites depuis le début de l'OPAH-RU

78 rapports transmis aux organismes payeurs

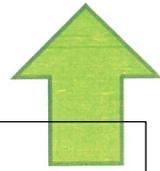
55% des logements visités ont été rendus décents ou font l'objet de travaux en cours

44 locataires ont quitté leur logement sans travaux réalisés  
19 accompagnements au relogement réalisés

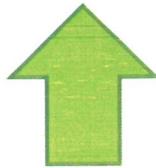
16 logements ont fait l'objet de travaux après le départ des locataires

# Poursuivre les politiques de résorption de l'habitat indigne

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20231005-23-090-CC  
Date de télétransmission : 05/10/2023  
Date de réception préfecture : 05/10/2023



Convention avec la CAF d'habilitation des diagnostics  
décence sur périmètre OPAH – RU du 20/09/2019  
jusqu'au 19/09/2022 prolongée jusqu'au 30/12/2022



Depuis la fin de l'OPAH-RU, la CCBTA n'étant plus  
habilitée par voie de convention, a envoyé 10  
demandes à la CAF de visite pour lever la non-  
décence



Convention avec la MSA d'habilitation des diagnostics  
décence sur périmètre OPAH – RU du 22/06/2020  
jusqu'au 24/06/2023

# Anticiper les besoins en équipements et services

↑ Démolition maison G905 sur Bellegarde pour créer 2 parkings

↑ Projet de démolition du presbytère de Jonquières-St-Vincent pour un projet de traversée piétonne vers les arènes et du stationnement

↑ Démolition maison hameau de St-Vincent pour créer un parking

↑ Elaboration de l'opération de revitalisation du territoire (ORT)

# ARBRE A OBJECTIFS STRATEGIQUES

Le pilotage des Conventions CTG et GMR doit permettre de créer les conditions de réussite des actions. Une réflexion est engagée autour de cette question.

- Mise en œuvre et pilotage du projet sur le territoire*
- Développement du réseau de partenaires*
- Animation des instances de suivi*
- Mise en œuvre des outils de suivi et d'évaluation des dispositifs*

.....

Finalités

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Actions

## Structurer l'offre d'accueil petite enfance

Proposer des solutions d'accueil des enfants adaptés aux besoins des familles

Promouvoir et soutenir l'activité des assistants maternels

Donner une meilleure visibilité au RPE

Favoriser l'inclusion des enfants différents

Structurer la mise en réseau EAJE/ RPE

- Communication autour du métier

- Développement de nouveaux temps collectifs sur Bellegarde

- Développement du départ en formation des asmatas

- Travail avec le pôle emploi pour valoriser l'accès au métier

- Pérenniser les temps collectifs sur les 5 communes

- Nouveaux outils de

- communication des RPE du Gard

- Nouveau projet de

- fonctionnement du RPE

- Développement du second poste

- d'animateur de RPE

- Partenariat avec RLH30 et le

- RAPEH

- Mise en place d'une malle

- Snozelen

- Ateliers thématiques petite

- enfance

Finalités

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Actions

**Organiser et  
coordonner le  
réseau d'acteurs  
enfance-jeunesse**

Pérenniser un accès  
équitable aux services

Renforcer la mise en  
réseau des acteurs  
Enfance - Jeunesse

Engager des actions pour  
l'accompagnement des  
enfants et des jeunes

Favoriser  
l'épanouissement des  
enfants porteurs de  
handicap

Mise à jour catalogue des  
structures du territoire

Poursuite partenariat RLH30

Petits déjeuners partenariaux  
(temps d'échanges sur les  
pratiques)

Rencontres intercentres

Pass Jeune été 2024

Actions de sensibilisation au  
harcèlement scolaire

Sensibilisation à la vie affective  
et sexuelle des jeunes

Création d'une unité  
d'enseignement élémentaire  
Autisme/ Jonquières St Vincent

Finalités

## Structurer l'offre parentalité

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20231005-23-090-CC  
Date de télétransmission : 05/10/2023  
Date de réception préfecture : 05/10/2023

Objectifs stratégiques

Offrir un espace de  
rencontres et  
d'échanges aux  
familles

Objectifs opérationnels

Fédérer le réseau  
RPE / EAJE pour  
mieux répondre aux  
besoins des familles

Pérenniser et développer  
les actions du LAEP sur le  
territoire

Proposer des temps  
d'échanges autour de  
la parentalité en  
journée et en soirée

Actions

- Projets mutualisés destinés aux familles (ateliers/soirées...)
- Partenariat PMI/CAF/MSA

- Ouverture d'une séance LAEP à Bellegarde (2X/mois)

- Maintien des actions à Beaucaire et Jonquières St Vincent

- Café des parents (partenariat presaje)
- Soirées thématiques (partenariat MSA)

Finalités

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Actions

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20231005-23-090-CC  
Date de télétransmission : 05/10/2023  
Date de réception préfecture : 05/10/2023

**Favoriser le lien  
social et la mixité  
sociale sur  
l'ensemble du  
territoire**

Faciliter l'accès aux  
services des usagers

Renforcer la  
lisibilité et  
l'accessibilité  
des services sur  
le territoire

Faciliter l'accès à la  
culture pour tous

Créer les  
conditions d'accès  
à la culture

- Développement des Maisons Médicales et conventionnements médecins

- Développement des actions de la Maison France Services (itinérance) et des points numériques

- Renfort du travail en réseau Maison des familles/EVS/CMS/CCBTA

- Mise en place d'une navette intercommunale

- Itinérance du Kit micro-folie sur les communes

- Festival théâtral enfance-jeunesse

Finalités

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Actions

• Création d'un forum en direction des locataires et propriétaires bailleurs ou occupants

Maintenir les populations sur le territoire et faciliter l'installation des jeunes

Diversifier l'offre de logements

Mieux orienter les habitants dans l'accès au logement

Proposer des logements de qualité

Améliorer la qualité de vie des habitants

Poursuivre les politiques de résorption de l'habitat indigne

Renforcer l'attractivité du territoire

Anticiper les besoins en équipements et services par rapport aux évolutions de la population

- Permis de louer
- Programme local de l'habitat (PLH)

- Conférence Intercommunale du Logement

- Promouvoir les aides au logement

- Développer les liens et l'orientation avec le dispositif Loc'adapt30

- Créer un groupe de travail sur la résorption de l'habitat indigne et le logement saisonnier

- Développer les signalements auprès de la CAF et communiquer autour

- Prévoir des espaces extérieurs à destination des familles à proximité des futurs programmes de logements

# ANNEXES

4  
9

**EVALUATION CTG 2019 - 2023**

Thématique : Petite Enfance

Favoriser le lien social et la mixité sur l'ensemble du territoire (= Finalité)

Proposer des temps de rencontres entre parents de jeunes enfants (= Objectif Stratégique)

Objectifs Opérationnels	Indicateurs	2019		2020 (COVID)		2021 (COVID)		2022		1er semestre 2023		
		Nombre d'actions organisées	Nombre de familles concernées	Questionnaire de satisfaction	Nombre d'actions organisées	Nombre de familles concernées	Questionnaire de satisfaction	Nombre d'actions organisées	Nombre de familles concernées	Questionnaire de satisfaction	3 = 2 matinées et 1 soirée / 1 matinée annulée faute d'inscription	16 parents différents
Promouvoir la santé du jeune enfant												
Ateliers Presaje												
Soirées "parentalité"												
SNATUR												
Accompagner les familles dans leur fonction parentale												
Soirées (les crises des enfants, accompagner et comprendre les émotions de l'enfant, la première rentrée à l'école)												
1 = Action mutualisée avec les EAJE / public de parents et professionnels / sensibilisation à l'équilibre alimentaire du jeune enfant (partenariat avec le CODES 30)												
1 = Action mutualisée avec les EAJE / public de parents et professionnels / sensibilisation à l'utilisation massive des écrans (partenariat avec la PMI)												
Objectif atteint												
Objectif atteint												
Objectif atteint. Forte participation des parents + retours qualitatifs positifs.												
Objectif partiellement atteint. Sur les matinées, nombre de participants un peu inférieur aux attentes + une action annulée faute d'inscription. Actions à poursuivre pour qu'elles soient mieux repérées. Soirée: niveau de participation satisfaisant												





EVALUATION CTG 2019 - 2023

Thématique : Petite Enfance

Structurer l'offre Enfance - Jeunesse (= Finalité)

Proposer des solutions d'accueil des enfants adaptées aux besoins des familles (= Objectif Stratégique)

		2020 (COVID)		2021 (COVID)		2022		1er semestre 2023	
communication autour du métier	Objectifs Opérationnels	Indicateurs	NE	NE	11	25	2	2	Fortes augmentations de la communication, notamment sur les réseaux sociaux
		Nombre de publications sur les réseaux Nombre d'articles dans le journal intercommunal							
communication autour du métier	Promouvoir le métier d'assistant maternel ET donner une meilleure visibilité au RPE	Mise à jour du site internet de la CCBTA	oui		oui réforme des modes d'accueil et nouvelle dénomination des RAM en Relais Petite Enfance	oui			Actualisation des renseignements destinés aux familles
		réaction de la charte des RPE du Gard							Actualisation des renseignements destinés aux familles
		Ancienne Charte (RAM)							
programmation renforcée de la formation continue	Soutenir la professionnalisation des assistants maternels	Nombre de formations proposées sur l'année	5 formations	5 formations	6 formations	1 formation maintenue, 2 annulées faute d'inscription	1 formation maintenue, 2 annulées faute d'inscription	11 départs en formation. 11 AM différentes	Objectif partiellement atteint: difficulté à mobiliser les AM -> choix des thèmes?
		Nombre d'assistants maternels différents partis en formation sur l'année	39 départs en formation. 25 asmats différentes	21 départs en formation. 15 asmats différentes	38 départs en formation. 32 asmats différentes				
soirées thématiques	Favoriser les échanges d'expériences entre asmats	Nombre de séances programmées	5	4	3	3	3	3	Objectif partiellement atteint
			Objectif atteint. Une réunion tous les 2 mois en moyenne. Taux de fréquentation=8 asmats/séance	Objectif atteint. Frein lié à la crise COVID	Objectif partiellement atteint. Frein lié à la crise COVID	Objectif partiellement atteint. Hausse du départ en formation et augmentation du nombre de formations proposées			

		2020 (COVID)		fin 2021 (COVID)		2022		2023	
Actions	Objectifs Opérationnels	Indicateurs	6 rencontres dont 1 COTECH + 1 COPIL + 1 annulée en raison du COVID	7 rencontres dont 1 COTECH + 2 annulées en raison du COVID 1 rencontre partenariale	10 rencontres dont 1 COTECH + 1 COPIL 6 réunions de travail programmées par la CAF et animées par KPMG 1 atelier thématique animé par le RLH30				
			Rencontres des coordinatrices EJ des territoires CCBTA	<p>Objectif partiellement atteint, nous sommes sur les débuts d'une mise en réseau et d'un travail qui doit encore s'organiser s'articuler</p> <p>Commande politique : animer la CTG en plusieurs têtes Obligation de se coordonner entre nous avant les autres</p> <p>Oui, une organisation dans le travail se peaufine au fil des mois et des actions émergentes pour l'année 2021</p> <p>Oui, les échanges se multiplient Nos rencontres sont enrichies par nos échanges par mail Les premières actions (guide des structure + rencontre partenariale) sont engagées</p> <p>Oui, notre pool de coordinateurs est formé + l'arrivée de Laura CROUZIER, coordinatrice pour JSV + regret de ne pas avoir d'interlocuteurs pour F et V</p>	<p>Objectif atteint</p> <p>Les échanges et rencontres se multiplient avec le mise en place d'action + stabilité dans le groupe de travail avec l'arrivée de Laura</p> <p>Cependant, le COVID a été un frein.</p>	<p>Oui, nos échanges débouchent sur de nouvelles actions : continuité du guide des structures + regroupement des partenaires EJ de la CCBTA autour du 1. atelier de travail, Perspectives pour les actions 2023 : création d'un pass'jeune pour l'été</p> <p>Oui, notre pool étant formé, nous commençons à nous faire connaître sur le territoire afin d'étendre notre réseau</p>	<p>Objectif partiellement atteint, les échanges, les rencontres et le nombre d'actions engagées augmentent + notre mise en réseau s'accroît.</p>		
Rencontre avec le chargé de coopération CTG Cèze Cévennes	Créer un réseau de coordination	la rencontre (oui/non) les retours de cette rencontre	NON	Non Atteint, action non recommandée pour absence du coordo CC					
Guide de présentation des structures existantes sur le territoire	Faciliter la connaissance du territoire pour les partenaires EJ	Avancé de la rédaction		Début de la récolte des infos structures au près des différents directeurs	<p>Objectif partiellement atteint</p> <p>Action reconduite en 2022</p> <p>Prise de retard dû au la période COVID</p>	<p>Fin de la récolte des infos structures au près des différents directeurs</p> <p>Prise contact avec le service de communication de la CCBTA pour la mise en forme</p>	<p>Ensemble des données recueillies validées et présentées en COTECH</p> <p>Les données sont transmises au service communication CCBTA pour la mise en forme</p> <p>Fond et forme validé au COPIL</p>	<p>Objectif partiellement atteint</p> <p>Action continuée en 2023</p>	
		Retour des partenaires		Favorable à la mise en place de ce type de recueil Proposition d'un recueil dématérialisé mis à jour chaque année	Validation de la version papier et version numérique Validation de chaque directeur sur les infos retranscrites				
		Nombre d'utilisation		PAS EVALUABLE	PAS EVALUABLE				

<p>Groupe de travail avec les acteurs enfance-jeunesse (ALSH/EVS/Mission locale...)</p>	<p>Nombre de participants</p> <p>Toutes les communes représentées</p> <p>Toutes les structures représentées</p> <p>Retour des participants</p> <p>Perspectives</p>	<p>18 participants</p> <p>Présence d'élus, organismes institutionnels</p> <p>Toutes les personnes invitées ont répondu</p> <p>3 communes sur 5</p> <p>8 structures EJ</p> <p>Postif, l'ensemble des participants ont apprécié se rencontrer et ont pu échanger leurs contacts</p> <p>Ils étaient favorables à la mise en place de d'autres rencontres</p> <p>A la grande majorité, les participants souhaiteraient accéder nos futures rencontres sur de la formation autour de l'accueil d'enfants/jeunes en situation d'handicap ou troubles de comportement</p> <p>Mobiliser l'ensemble des communes de la CCBTA</p>	<p>Objectif Atteint</p> <p>Plus de la moitié des personnes invitées ont répondu présentes</p> <p>Des élus et organismes institutionnels étaient présents</p> <p>L'implication et la motivation des participants va donner suite à d'autres rencontres (handicap ?)</p>	<p>Présence d'un intervenant</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Toutes les communes représentées</p> <p>Toutes les structures représentées</p> <p>Retour des participants</p> <p>Perspectives</p>	<p>Présence du RLH30</p> <p>17 participants</p> <p>Présence d'élus, de nouveaux participants</p> <p>3 communes sur 5</p> <p>7 structures (perte de booster, abs de représentant pour Casa Nostra mais Base nautique en nouveau participant en comparaison avec la 1 rencontre partenariale)</p> <p>Retour positif, chaque participant a pu découvrir ou redécouvrir les missions du RLH30</p> <p>Ils ont pu exposer leur problématique de terrain</p> <p>Les participants sont en demande d'une nouvelle rencontre sous forme de "problématique exposée/ solutions proposées"</p>	<p>1 enfant supplémentaire</p> <p>accueil à l'ALSH de Bellegarde</p> <p>2 enfants suivis pour TC</p> <p>1 formaton pour les animateurs de l'ALSH</p> <p>Objectif Atteint</p> <p>L'implication et la motivation des participants</p> <p>Signature d'adhésion collective par la CCBTA</p> <p>Signature d'adhésion individuelle pour Beaucaire et Bellegarde (en cours pour JSV)</p> <p>1 nouvel enfant accueilli à l'ALSH de Bellegarde</p>	<p>Validation en COPIL échancier réalisé, sondage a destination des jeunes en cours de réalisation, recensement des potentiels prestataires</p> <p>D'après l'étude diag, l'action peut toucher 1500 jeunes</p>
<p>Création d'un Pass Jeune</p>	<p>Evolution de l'action</p> <p>Nbre de prestataires mobilisés</p> <p>Nbre de jeunes touchés</p> <p>Retour prestataires</p> <p>Retour jeunes</p>						

Accusé de réception en préfecture  
030-243000585-20231004-23090-CC  
Date de télétransmission : 05/10/2023  
Date de réception préfecture : 05/10/2023

**EVALUATION CTG 2019 - 2023**

Thématique : Logement

Proposer des conditions de logements de qualité (= Finalité)

Cl : Diversifier l'offre de logements, notamment par la création de logements sociaux et adaptés (= Objectif Stratégique)

		2019	2020 (COVID)	fin 2021 (COVID)	2022	2023
Objectifs Opérationnels	Indicateurs					
Création d'un forum du logement pour sensibiliser les bailleurs privés	Nombre de participants					
	Qualité des échanges					
Non réalisé suite à la crise sanitaire. Action reconduite lors de la prochaine OPAH-RU						
-----						
Instauration du permis de louer	Nombre de dossiers déposés					
	Type de décisions			Permis de louer mis en place par la CCBTA en novembre 2021 qui en a délégué la gestion à la mairie de Beaucaire		CCBTA en attente du rapport annuel 2021 et 2022
Elaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCBTA	Moyens humains/ financiers					
	Difficultés rencontrées					
Répondre aux besoins en hébergement et favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain	Transmission du dossier à connaissance par le préfet					
	Atelier PLH avec les maires					
Atelier PLH avec les maires	Atelier PLH avec les maires					
	Projet de PLH arrêté par délibération de l'EPCI					
Bilan annuel	PLH exécutoire					

C2 : Mieux orienter les habitants dans l'accès au logement (= Objectif Stratégique)

<p>Accusé de réception en préfecture 030-243000086620231005-23-090-CC Date de télétransmission : 05/10/2023 Date de réception en préfecture : 05/10/2023</p>	<p>Intégration de la politique de logement</p>	<p>Convention intercommunale des attributions (CIA) Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'information des Demandeurs</p>	<p>Ateliers cotation de la demande</p>	<p>Communication régulière dans le magazine intercommunal, magazines communaux, réseaux sociaux, reportages, presse locale (Midi libre, Via Occitanie), création de flyers, d'affiche, de roll-up, etc...  Entre 2019 et 2022 : 267 680 € de subventions ont été allouées par la CCBTA au titre des dispositifs "Façade", "Maintien à domicile", "Habiter mieux"  Entre 2018 et 2022 : 1 261 000 € de subventions ont été allouées par la CCBTA au titre de l'OPAH-RU et 244 logements ont été réhabilités</p>
<p>Promouvoir les aides au logement</p>	<p>Aider des publics ciblés et/ou fragiles</p>	<p>Politique de communication Subventions allouées par la CCBTA Subventions allouées par la CCBTA au titre de l'OPAH-RU</p>	<p>Non réalisé</p>	
<p>Développer les liens et l'orientation avec le dispositif Loc'adapt30</p>	<p>Proposer un relogement des personnes en fauteuil roulant dans le parc social</p>	<p>Rencontre avec les bailleurs sociaux</p>		
<p>Poursuivre les politiques de résorption de l'habitat indigne</p>	<p>Nombre de relogement</p>	<p>Créer un groupe de travail sur la résorption de l'habitat indigne et le logement saisonnier Développer les signalements auprès de la CAF et communiquer sur la démarche</p>	<p>Création d'un groupe de travail qui se réunit tous les 2 mois avec l'ensemble des partenaires</p>	<p>Signature d'une convention d'habilitation des diagnostics décence sur périmètre OPAH – RU avec la CAF et la MSA</p>

C3 : Poursuivre les politiques de résorption de l'habitat indigne (= Objectif Stratégique)

<p>Promouvoir les aides au logement</p>	<p>Aider des publics ciblés et/ou fragiles</p>	<p>Politique de communication Subventions allouées par la CCBTA Subventions allouées par la CCBTA au titre de l'OPAH-RU</p>	<p>Non réalisé</p>	
<p>Développer les liens et l'orientation avec le dispositif Loc'adapt30</p>	<p>Proposer un relogement des personnes en fauteuil roulant dans le parc social</p>	<p>Rencontre avec les bailleurs sociaux</p>		
<p>Poursuivre les politiques de résorption de l'habitat indigne</p>	<p>Nombre de relogement</p>	<p>Créer un groupe de travail sur la résorption de l'habitat indigne et le logement saisonnier Développer les signalements auprès de la CAF et communiquer sur la démarche</p>	<p>Création d'un groupe de travail qui se réunit tous les 2 mois avec l'ensemble des partenaires</p>	<p>Signature d'une convention d'habilitation des diagnostics décence sur périmètre OPAH – RU avec la CAF et la MSA</p>

C4 : Anticiper les besoins en équipements et services (= Objectif Stratégique)

<p>Promouvoir les aides au logement</p>	<p>Aider des publics ciblés et/ou fragiles</p>	<p>Politique de communication Subventions allouées par la CCBTA Subventions allouées par la CCBTA au titre de l'OPAH-RU</p>	<p>Non réalisé</p>	
<p>Développer les liens et l'orientation avec le dispositif Loc'adapt30</p>	<p>Proposer un relogement des personnes en fauteuil roulant dans le parc social</p>	<p>Rencontre avec les bailleurs sociaux</p>		
<p>Poursuivre les politiques de résorption de l'habitat indigne</p>	<p>Nombre de relogement</p>	<p>Créer un groupe de travail sur la résorption de l'habitat indigne et le logement saisonnier Développer les signalements auprès de la CAF et communiquer sur la démarche</p>	<p>Création d'un groupe de travail qui se réunit tous les 2 mois avec l'ensemble des partenaires</p>	<p>Signature d'une convention d'habilitation des diagnostics décence sur périmètre OPAH – RU avec la CAF et la MSA</p>
<p>Promouvoir les aides au logement</p>	<p>Aider des publics ciblés et/ou fragiles</p>	<p>Politique de communication Subventions allouées par la CCBTA Subventions allouées par la CCBTA au titre de l'OPAH-RU</p>	<p>Non réalisé</p>	<p>Démolition d'une maison à Jonquières-Saint-Vincent pour un projet de parc de stationnement et aire de jeux + Démolition à Bellegarde d'une maison pour un projet de parc de stationnement en centre-ville</p>